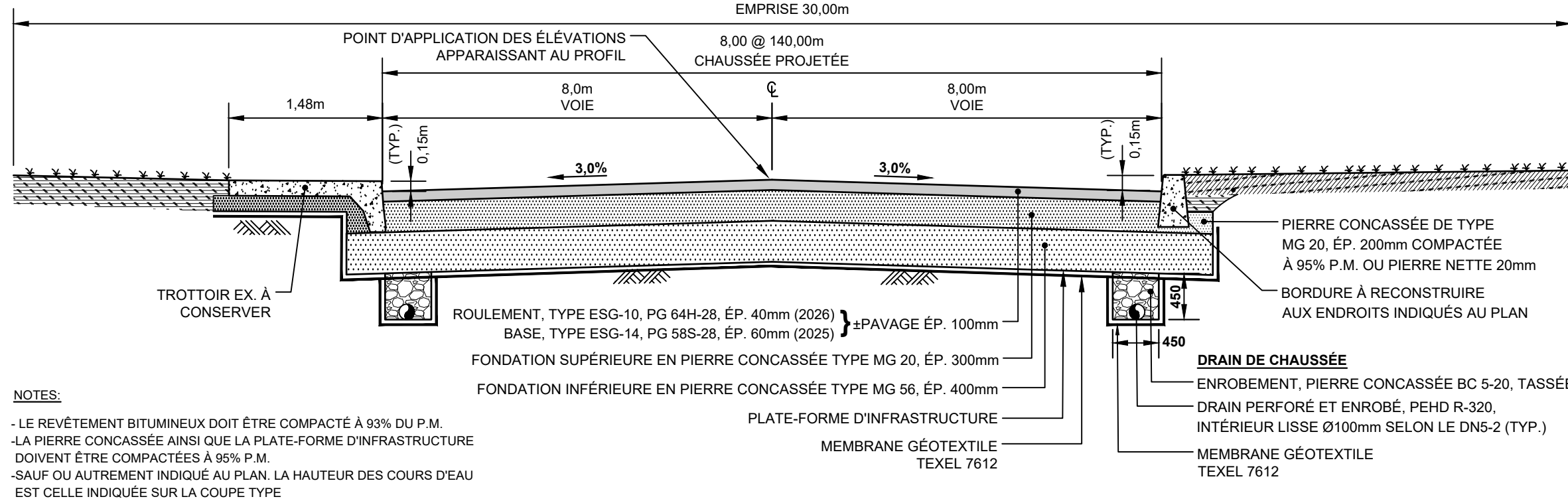
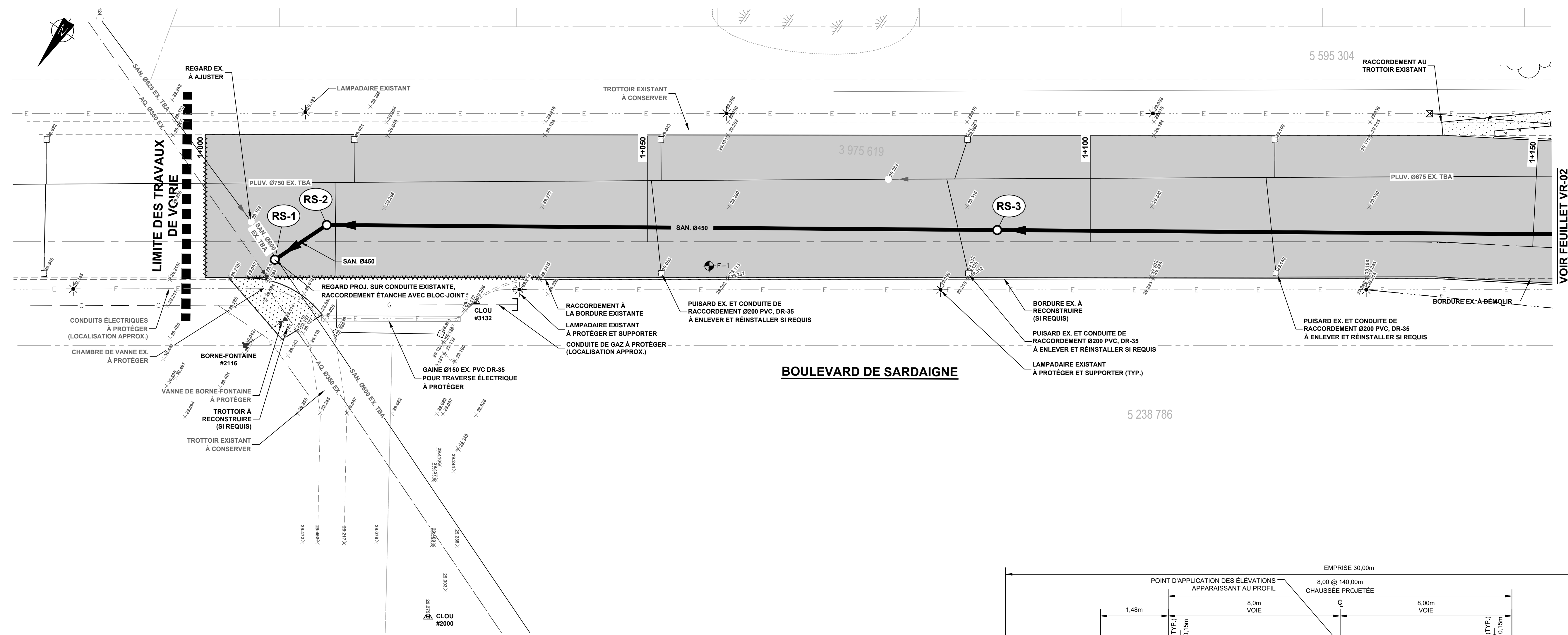
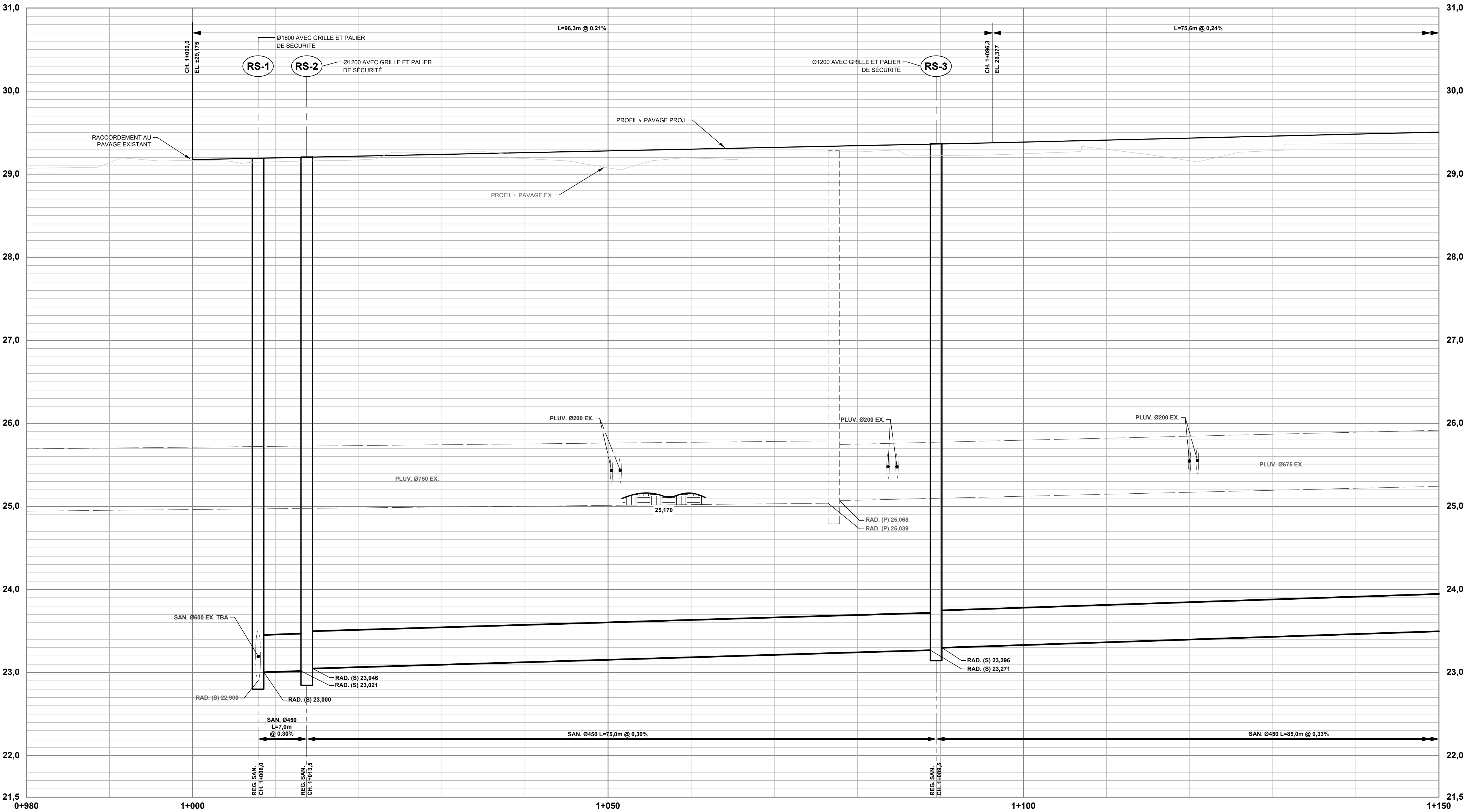




NOTES

- LE REVÊTEMENT BITUMEUX DOIT ÊTRE COMPACTÉ À 95% DU P.M.
- LA PIERRE CONCASSÉE AINSI QUE LA PLATE-FORME D'INFRASTRUCTURE DOIVENT ÊTRE COMPACTÉES À 95% P.M.
- SAUF AUTREMENT INDICÉ AU PLAN, LA HAUTEUR DES COURS D'EAU EST CELLE INDICÉE SUR LA COUPE TYPE

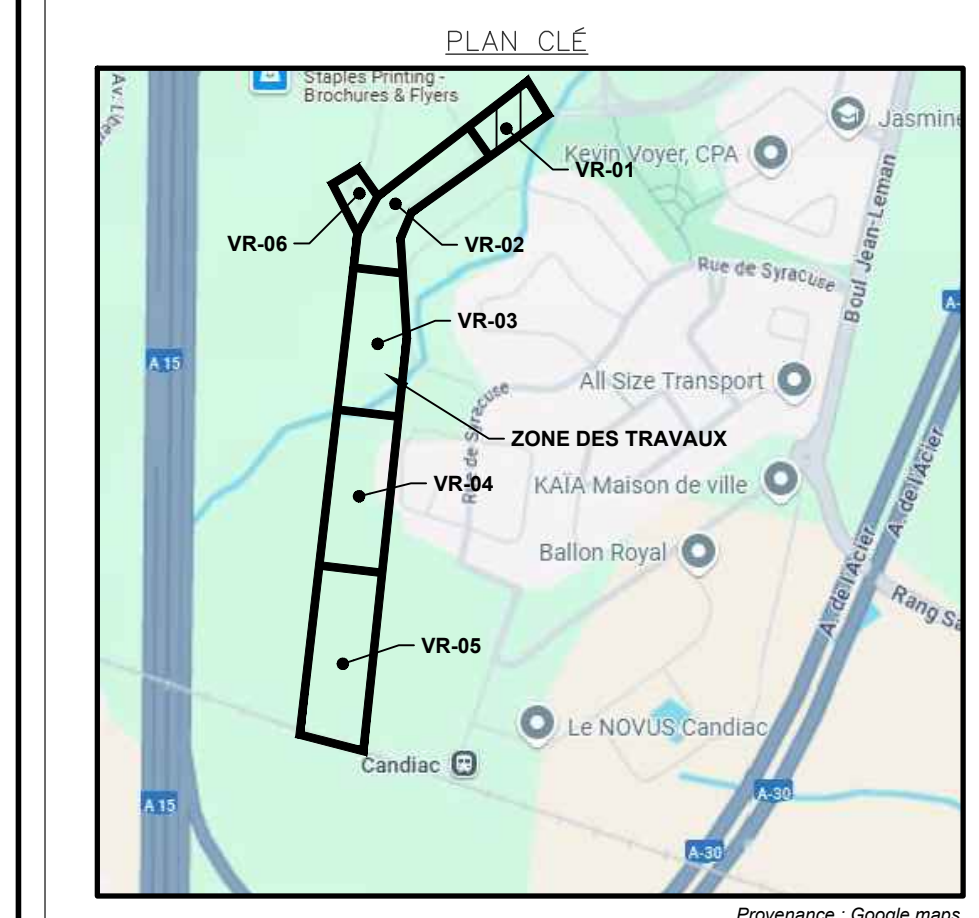
COUPE TYPE - BOULEVARD DE SARDAIGNE CH. 1+000 @ 1+212
ECHELLE: AUCUNE

- NOTES
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DES DÉTOURS ET DES CHEMINS TEMPORAIRES NECESSAIRES AU MAINTIEN DE LA CIRCULATION. L'ACCÈS AUX RIVERAINS DOIT ÊTRE MAINTIENU EN TOUT TEMPS. LES PLANS DE DÉTOUR DOIVENT ÊTRE SOUMIS POUR VALIDATION PAR LA VILLE ET L'INGÉNIEUR AU MOINS 10 JOURS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.
 - LES POSITIONS ET ÉLEVATIONS DES DIFFÉRENTES STRUCTURES ET SERVICES EXISTANTS APPARAISSANT AU PLAN NE SONT QU'APPROXIMATIVES. AU BESOIN, L'ENTREPRENEUR DOIT EN VÉRIFIER L'EXACTITUDE SUR LE CHANTIER.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER TOUS LES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES OU MUNICIPAUX EXISTANTS CONNUS (MONTRES OU NON AUX PLANS) PAR LES PROPRIÉTAIRES DE CES SERVICES. L'ENTREPRENEUR DOIT TRANSMETTRE LES INFORMATIONS OBTENUES À L'INGÉNIEUR.
 - AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET À LA DEMANDE DE L'INGÉNIEUR, L'ENTREPRENEUR DOIT PROCÉDER À DES FOUILLES AFIN DE DÉTERMINER L'EMPLACEMENT, L'ÉLEVATION, LE DIAMÈTRE ET LA NATURE DES SERVICES EXISTANTS À TOUS LES ENDOITS SUIVANTS:
 - AUX RACCORDEMENTS AVEC CONDUITES ET STRUCTURES SOUTERRAINES EXISTANTES.
 - AUX CROISEMENTS AVEC CONDUITES EXISTANTES.
 - AUX DROITS DES ENTRÉES DE SERVICES EXISTANTS À REMPLACER.
 - AUX CROISEMENTS AVEC DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES EXISTANTS (MASSIFS, CONDUITS ET AUTRES).
 - AUX CROISEMENTS AVEC SERVICES MUNICIPAUX EXISTANTS.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT SOUTENIR ET PROTÉGER LES CONDUITES D'ÉGOUTS ET D'EAUQUEDUC, LES CÂBLES, LES CONDUITES ET MASSIFS SOUTERRAINS DES UTILITÉS PUBLIQUES, LES POTEAUX ET LES LAMPADAIRES. LE CAS ÉCHÉANT, L'ENTREPRENEUR SERA TENU RESPONSABLE DES BRIS DES OUVRAGES EXISTANTS ET DOIT LES REMPLACER À SES FRAIS.
 - LES POTEAUX DE ROIS, HAUBANS ET CÂBLES AÉRIENS SONT À SOUTENIR ET PROTÉGER SAUF SI INDICATION CONTRAIRE.
 - TOUTES LES PANCARTES, ENSEIGNES, PANNEAUX DE SIGNALISATION POUVANT ÊTRE EN CONFLIT AVEC LES TRAVAUX PROJÉTÉS DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS ET REINSTALLER PAR L'ENTREPRENEUR.
 - TOUTES LES STRUCTURES, CANALISATIONS, POTEAUX OU AMÉNAGEMENTS MUNICIPAUX ET/OU PRIVÉS EXISTANTS À CONSERVER QUI ONT ÉTÉ ENDOMMAGÉS ET/OU DÉTRUITS PAR L'ENTREPRENEUR DANS LE CADRE DU PROJET DOIVENT ÊTRE RÉPARÉS ET/OU REMPLACÉS PAR LUI ET C. À SES FRAIS.
 - SAUF OU AUTREMENT INDICÉ, LES STRUCTURES SOUTERRAINES ET AMÉNAGEMENTS EXISTANTS EN CONFLIT AVEC LES TRAVAUX PROJÉTÉS DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS/MOULI ET DISPOSÉS.
 - SAUF OU AUTREMENT INDICÉ, TOUS LES REGARDS D'ÉGOUTS SONT EN BÉTON ARMÉ, CIRCULAIRE DE 1200mm. LES JOINTS ENTRE LES DIFFÉRENTES SECTIONS DES REGARDS SONT TOUTS MUNIS DE GARNITURES DE CAOUTCHOUC. LES OUVERTURES POUR LES CONDUITES SONT TOUTES MUNIES DE GARNITURES DE CAOUTCHOUC ENCASTRÉES ETANCHES CONFORME À LA NORME BNG 202-420. TOUS LES REGARDS ONT UNE CUNETTE PROFILÉE JUSQU'AU DIAMÈTRE DE LA CONDUITE DE SORTIE.
 - SAUF OU AUTREMENT INDICÉ, TOUS LES PUISARDS SONT EN BÉTON ARMÉ, DE 610mm DE DIAMÈTRE INTÉRIEUR, MUNIS D'UNE RÉSERVE DE 500mm ET INSTALLÉ SUR UNE DALLE EN BÉTON DE 1200mm DE DIAMÈTRE ET DE 200mm D'ÉPAISSEUR. LES JOINTS ENTRE LES DIFFÉRENTES SECTIONS DES PUISARDS SONT ETANCHÉS ET MUNIS DE GARNITURES DE BUTYL. LES OUVERTURES POUR LA CONDUITE DE RACCORDEMENT ET LES DRAINS DE CHAUSSEE SONT MUNIES D'UNE GARNITURE DE CAOUTCHOUC ENCASTRÉE ETANCHÉ, CONFORME À LA NORME BNG 202-420.
 - LES ENTRÉES DE SERVICES D'ÉGOUT SANITAIRE, D'ÉGOUT PLUVIAL ET D'EAUQUEDUC DOIVENT AVOIR DES DIAMÈTRES CONFORMES AUX INDICATIONS DU PLAN OU MINIMALEMENT TEL QUE L'EXISTANT.
 - SAUF OU AUTREMENT INDICÉ, LES CONDUITES D'ÉGOUT PLUVIAL PROJÉTÉES DE PLUS DE 350mm DE DIAMÈTRE SONT EN BÉTON ARMÉ ASTM BNG 202-106, CLASSE IV, AVEC JOINTS À GARNITURE DE CAOUTCHOUC ET TÊTES MONOLITHIQUES. LES CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE SONT EN POLYCHLORURE DE VINYLE (P.V.C.) DR-35, M2 3024-135.
 - TOUS LES REGARDS D'ÉGOUTS ET PUISARDS SITUÉS DANS LES LIMITES DE LA CHAUSSEE DU PROJET DOIVENT ÊTRE MUNIS DE CADRE, GUIDEUR ET COUVERCLE OU GRILLE DE TYPE "AJUSTABLE".
 - TOUS LES BOÎTES DE VANNES SITUÉES DANS LES LIMITES DE LA CHAUSSEE DU PROJET DOIVENT ÊTRE MUNIES D'UNE PARTIE SUPÉRIEURE AJUSTABLE.
 - TOUS LES CADRES AJUSTABLES DES STRUCTURES SOUTERRAINES, ANSI QUE TOUTES LES PARTIES SUPÉRIEURES AJUSTABLES DES BOÎTES DE VANNES SONT AJUSTES AUX NIVEAUX DE LA COUCHE DE BASE ET RÉAJUSTES AUX NIVEAUX DE LA COUCHE DE ROULEMENT.
 - TOUTES LES CONDUITES D'EAUQUEDUC ET D'ÉGOUT ET LES ENTRÉES DE SERVICES QUI NE SONT PAS CONSTRUITES AVEC UNE COUVERTURE MINIMALE DE 1.8m SONT PROTÉGÉES CONTRE LE GEL AVEC UN ISOLANT THERMIQUE DE POLYSTYRÈNE DE TYPE EXTRUDÉ, D'UNE ÉPAISSEUR MINIMALE DE 50mm.
 - TOUS LES AMÉNAGEMENTS PROJÉTÉS DOIVENT SYNHARMONISER AVEC AMÉNAGEMENTS CONTIGUS EXISTANTS AUXQUELS ILS SE RACCORDEMENT TOUT EN PRÉSERVANT LES CONDITIONS DE DRAINAGE QUI PRÉVALAIENT AVANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX. AU BESOIN, L'ENTREPRENEUR DOIT MODIFIER LE DRAINAGE DES AMÉNAGEMENTS CONTIGUS AVEC L'ACCORD DE L'INGÉNIEUR. SAUF INDICATION CONTRAIRE EN CHANTIER, LES RÉFLECTIONS DES TERMIANS PRIVÉS SONT LA LIMITE D'EMPRISE DE LA VILLE.
 - LES ENTRÉES SANITAIRES EXISTANTES IDENTIFIÉES AUX PLANS SONT INDICUÉES À TITRE INDICATIF. L'ENTREPRENEUR DOIT CONFIRMER DE QUEL TYPE D'ENTRÉE DE SERVICE IL S'AGIT: SOIT SANITAIRE OU PLUVIAL.
 - LES ÉLEVATIONS DE LA CHAUSSEE APPARAISSANT AU PROFIL ONT POUR RÉFÉRENCE LE CENTRE DE LA CHAUSSEE PROJÉTÉE.

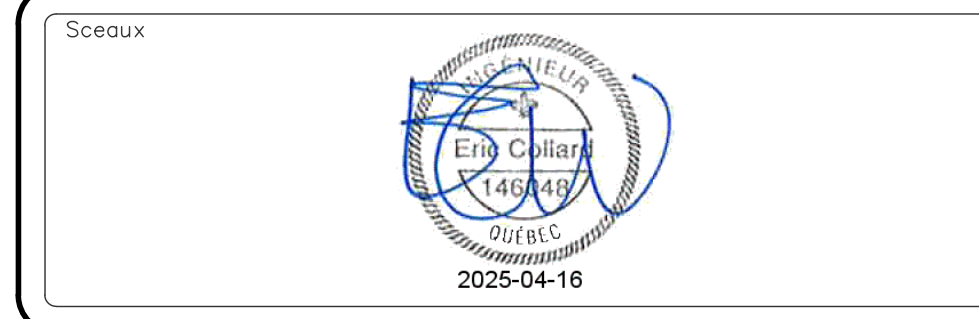
REPÈRE DE NIVELLEMENT (R.N.)

-BORNE-FONTAINE #2116			
X: 30368.606	Y: 5025411.853	Z: 30.042	
-CLOU #2000			
X: 303654.237	Y: 5025425.234	Z: 29.279	
-CLOU #3132			
X: 303670.085	Y: 5025392.884	Z: 29.256	
-BORNE-FONTAINE #2442			
X: 303471.489	Y: 5023350.436	Z: 30.197	
-BORNE-FONTAINE #2484			
X: 303519.839	Y: 5025414.363	Z: 30.116	
-CLOU #1189			
X: 303565.239	Y: 5024997.551	Z: 30.216	

PROJETÉ	EXISTANT	NOTES
Egout sanitaire	Egout sanitaire	
Egout pluvial	Egout pluvial	
Conduite de ruissellement	Conduite de ruissellement	
Aqueduc	Aqueduc	
Raccordement de puisard	Raccordement de puisard	
Drain	Drain	
Ligne de lot, d'emprise	Ligne de lot, d'emprise	
Accotement	Accotement	
Bordure ou trottoir	Bordure ou trottoir	
Claire à mailles serrées / Autres types	Claire à mailles serrées / Autres types	
Géotextile de séparation	Géotextile de séparation	
Service souterrain (T, E, G, V)	Service souterrain (T, E, G, V)	
Câble aérien	Câble aérien	
Hais	Hais	
Limite de bois	Limite de bois	
Haut de talus/ressé	Haut de talus/ressé	
Bas de talus	Bas de talus	
Fossé	Fossé	
Bouchon étanche	Bouchon étanche	
Grillage de protection	Grillage de protection	
Ponceau	Ponceau	
Entrée de service	Entrée de service	
Service à abandonner	Service à abandonner	
Vanne	Vanne	
Chambre de vanne	Chambre de vanne	
Regard	Regard	
Puisard	Puisard	
Puisard de fosse	Puisard de fosse	
Regard-puisard	Regard-puisard	
Reducteur	Reducteur	
Borne-fontaine	Borne-fontaine	
Lampadaire	Lampadaire	
Panneau de signalisation	Panneau de signalisation	
Poteau pour câbles aériens	Poteau pour câbles aériens	
Poteau avec hauban	Poteau avec hauban	
Poteau avec luminaires	Poteau avec luminaires	
Traverse électrique	Traverse électrique	
Raccordement au pavage existant	Raccordement au pavage existant	
Arrière	Arrière	
Fouage / Sondage	Fouage / Sondage	
Profil du roc probable	Profil du roc probable	
Surface pavée	Surface pavée	
Enrochement	Enrochement	
Trottoir	Trottoir	
Engazonnement	Engazonnement	
Entrée charretière	Entrée charretière	
Bâtiment	Bâtiment	
Élévation de surface	Élévation de surface	
Surface en gravier	Surface en gravier	
Surface en pavé-unis	Surface en pavé-unis	
Surface en béton	Surface en béton	
Nomenclature des regards:	Nomenclature des regards:	
1	2	
A		



REV.	DATE	DESCRIPTION	Dess. Préparé
0A	01-11-2024	EMIS POUR APPROBATION VOIRIE	E.D. E.C.
0B	20-11-2024	EMIS POUR COMMENTAIRES 70%	E.D. E.C.
0C	19-12-2024	EMIS POUR APPROBATION 100%	E.D. E.C.
0D	10-02-2025	EMIS POUR SOUMISSION 100%	E.D. E.C.
00	21-02-2025	EMIS POUR SOUMISSION	E.D. E.C.
01	13-03-2025	EMIS POUR ADDENDA 2	E.D. E.C.
02		NON-EMIS	
03	16-04-2025	EMIS POUR CONSTRUCTION	E.D. E.C.



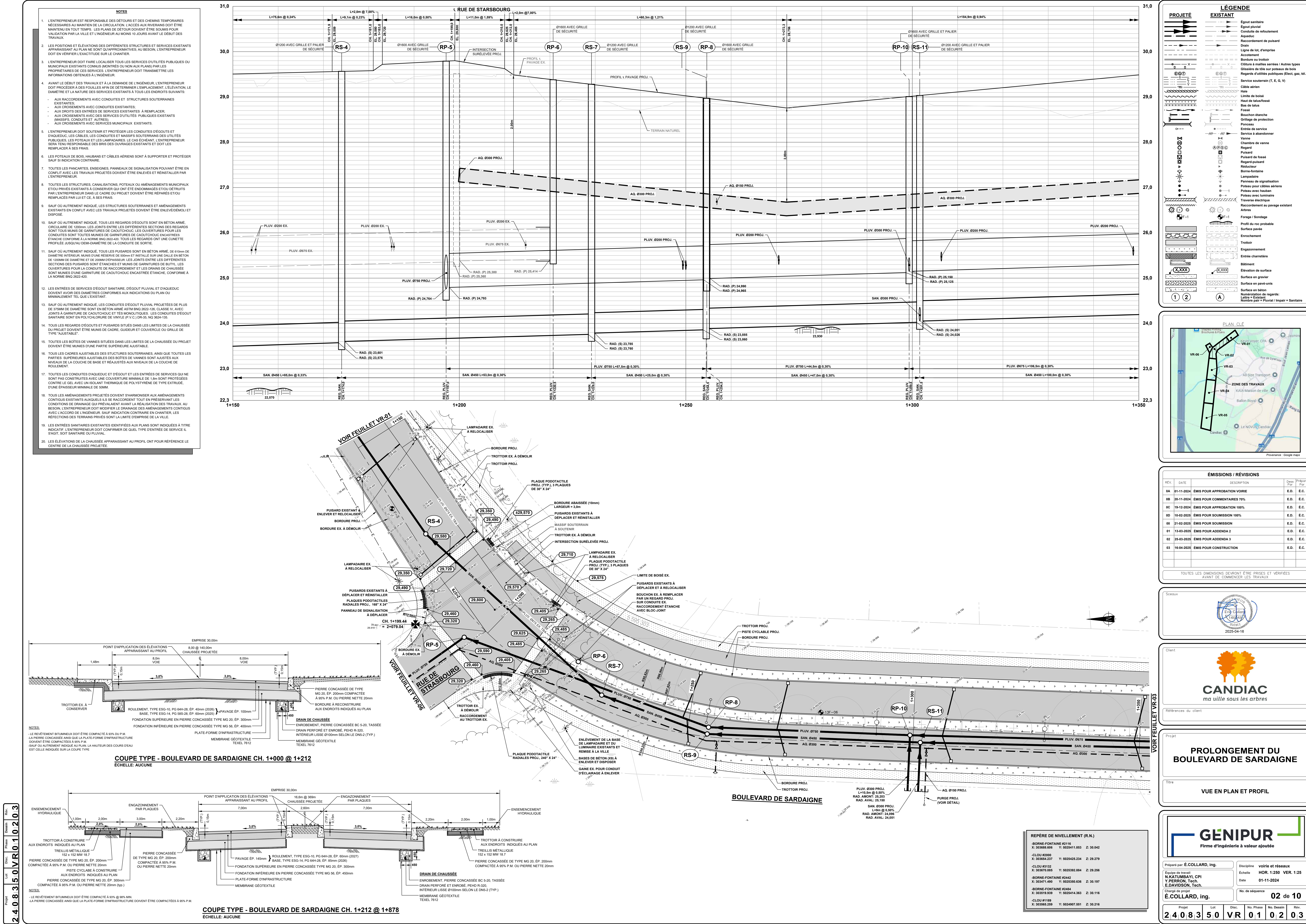
Projet

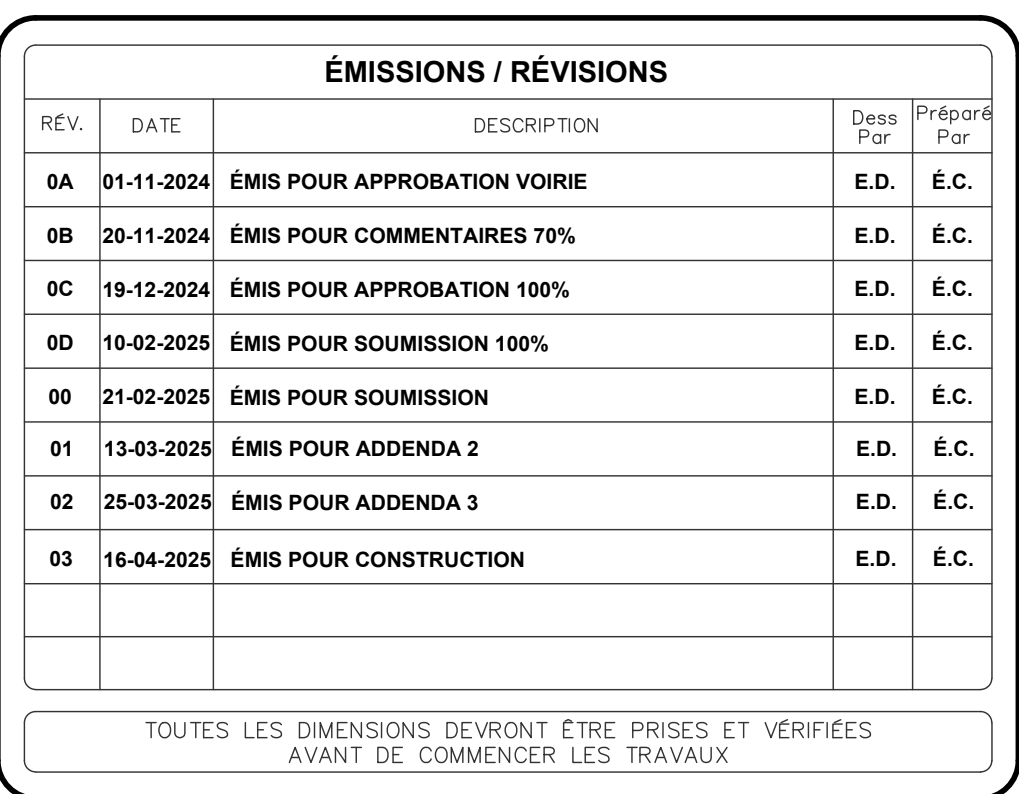
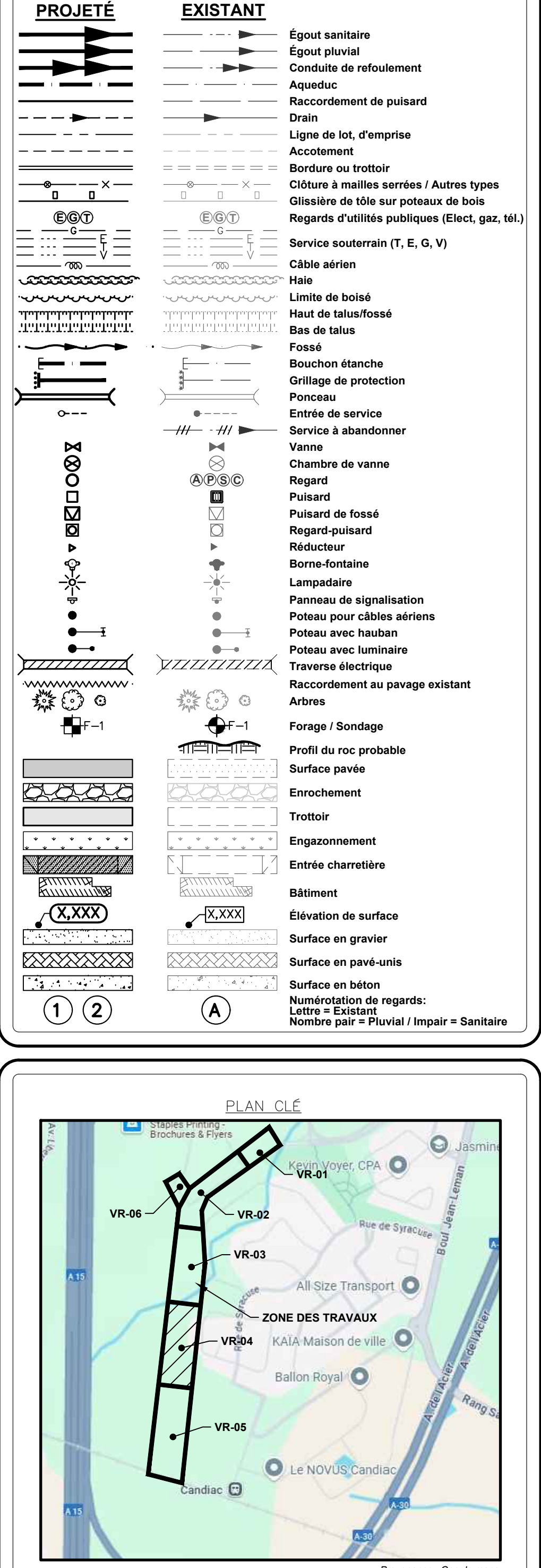
PROLONGEMENT DU BOULEVARD DE SARDAIGNE

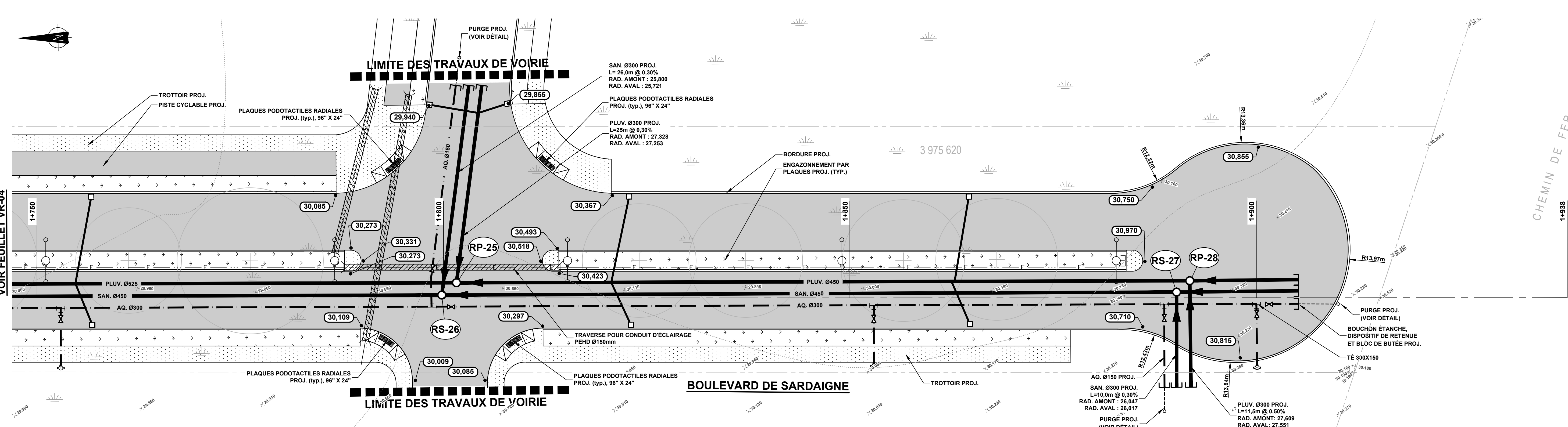
Titre

VUE EN PLAN ET PROFIL

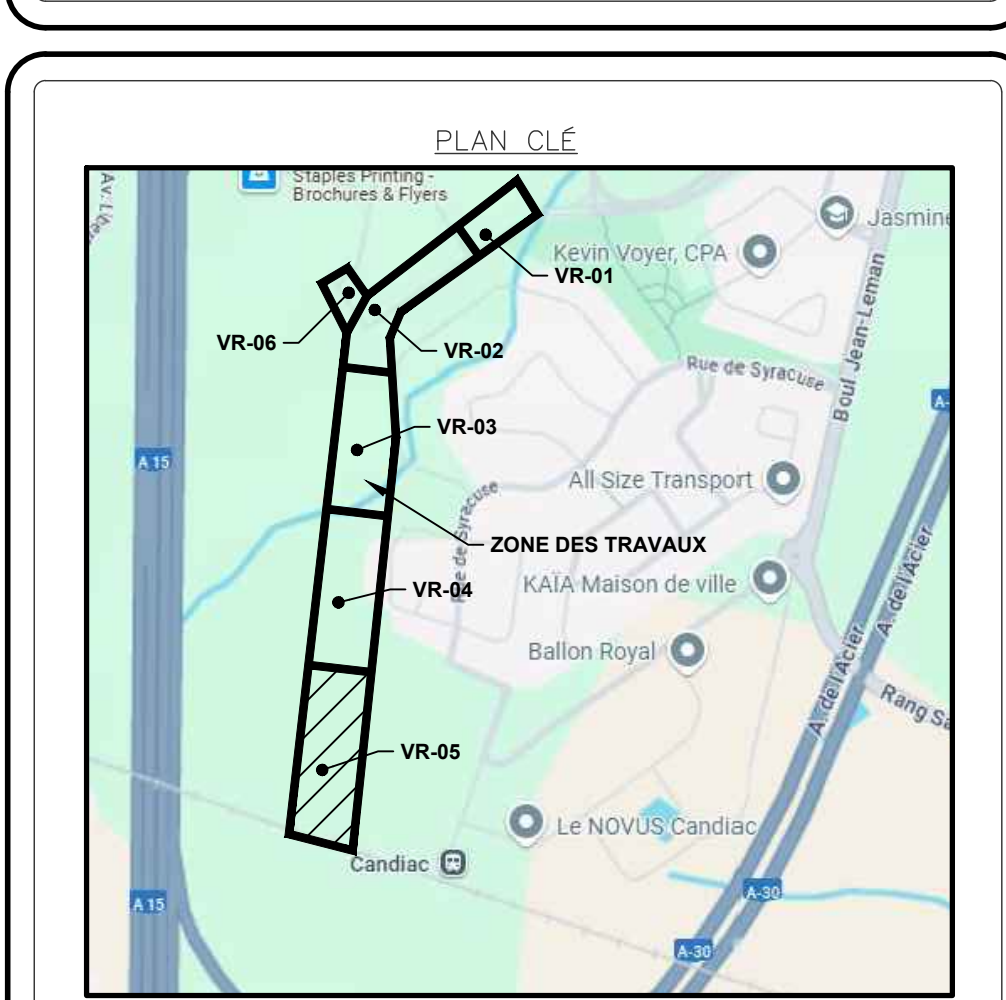
Préparé par: É. COLLARD, Ing.	Discipline: voirie et réseaux
Équipe de travail: N. KATUMBAYI, CPI Y. PERRON, Tech. E. DAVIDSON, Tech.	Echelle: HOR. 1:250 Date: 01-11-2024
Chargé de projet: E. COLLARD, Ing.	No. de séquence: 01 de 10
Projet: 24.08.350VR010103	Disc: VR
Lot: 01	No. Dessin: 01
Disc: 01	Rév.: 03







Projet	Lot	Disc.	Phase	Dessin	Rév.
2408350	VR01	05	03		

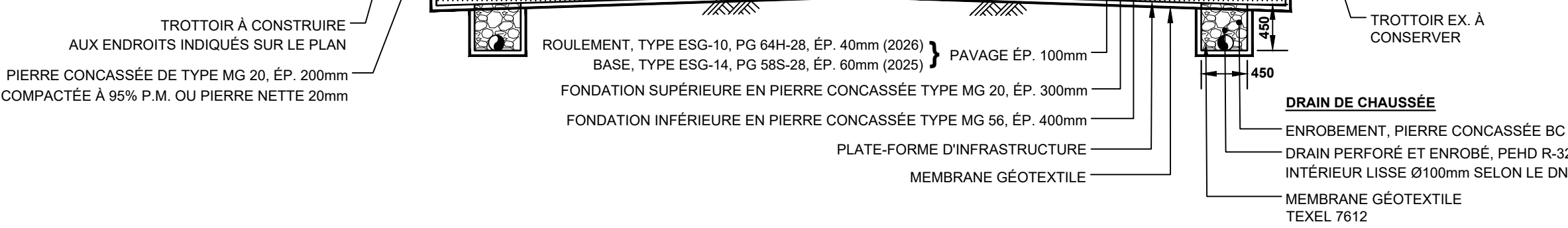
[illegible]

ÉMISSIONS / RÉVISIONS				
REV.	DATE	DESCRIPTION	Dess. Par	Approuvé Par
0A	01-11-2024	EMIS POUR APPROBATION VORIE	E.D.	E.C.
0B	20-11-2024	EMIS POUR COMMENTAIRES 70%	E.D.	E.C.
0C	19-12-2024	EMIS POUR APPROBATION 100%	E.D.	E.C.
0D	10-02-2025	EMIS POUR SOUMISSION 100%	E.D.	E.C.
00	21-02-2025	EMIS POUR SOUMISSION	E.D.	E.C.
01	13-03-2025	EMIS POUR ADDENDA 2	E.D.	E.C.
02	25-03-2025	EMIS POUR ADDENDA 3	E.D.	E.C.
03	16-04-2025	EMIS POUR CONSTRUCTION	E.D.	E.C.

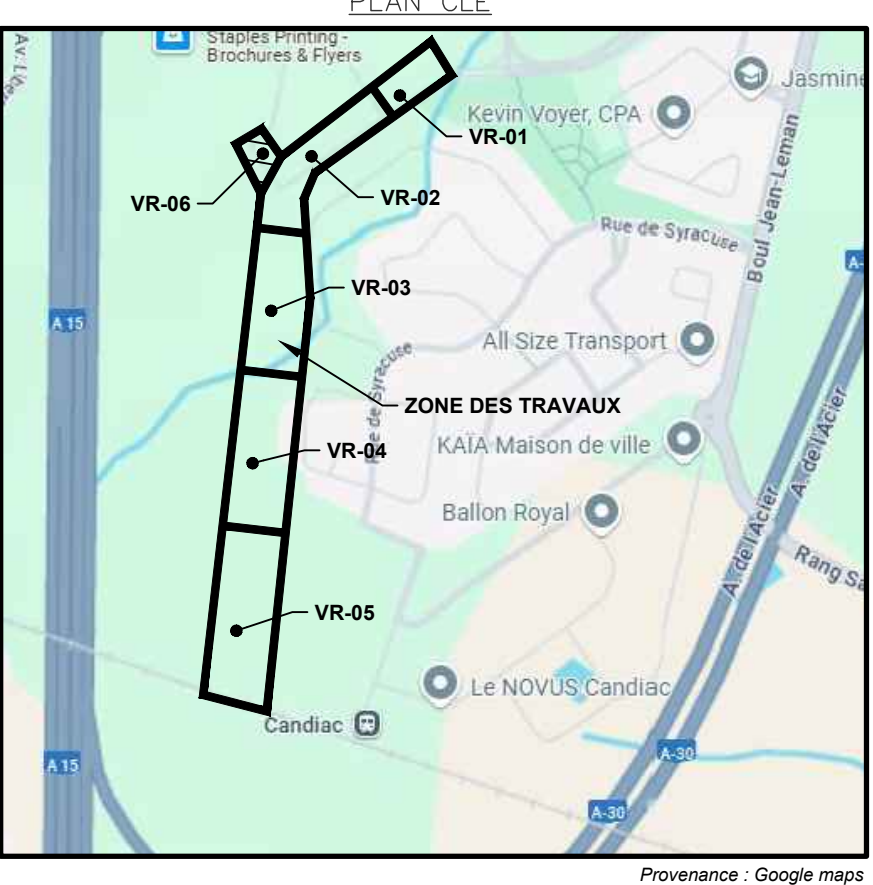
TOUTES LES DIMENSIONS DEVONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX



	GENIPUR Firme d'ingénierie à valeur ajoutée
Préparé par: E. COLLARD, Ing.	Discipline: voirie et réseaux HOR. 1:250 VER. 1:25 Date: 01-11-2024
Rôles de travail: N. KATUMBAYI, CFI Y. PERRON, Tech. E. DAVIDSON, Tech.	
Chargé de projet: E. COLLARD, Ing.	
No. de séquence 05 de 10	
Projet 2 4 0 8 3	Lot 5 0
Disc. VR	No. Phase 0 1
No. Dessin 0 5	Rév. 0 3



- REPÈRE DE NIVELLEMENT (R.N.)**
- BORNE-FONTAINE #2116
X: 303688.606 Y: 5025441.853 Z: 30.042
- CLOU #2000
X: 303654.237 Y: 5025425.234 Z: 29.279
- CLOU #3132
X: 303670.685 Y: 5025392.884 Z: 29.256
- BORNE-FONTAINE #2442
X: 303471.490 Y: 5025350.636 Z: 30.197
- BORNE-FONTAINE #2484
X: 303519.939 Y: 5025414.363 Z: 30.116
- CLOU #1189
X: 303666.259 Y: 5024907.551 Z: 30.216



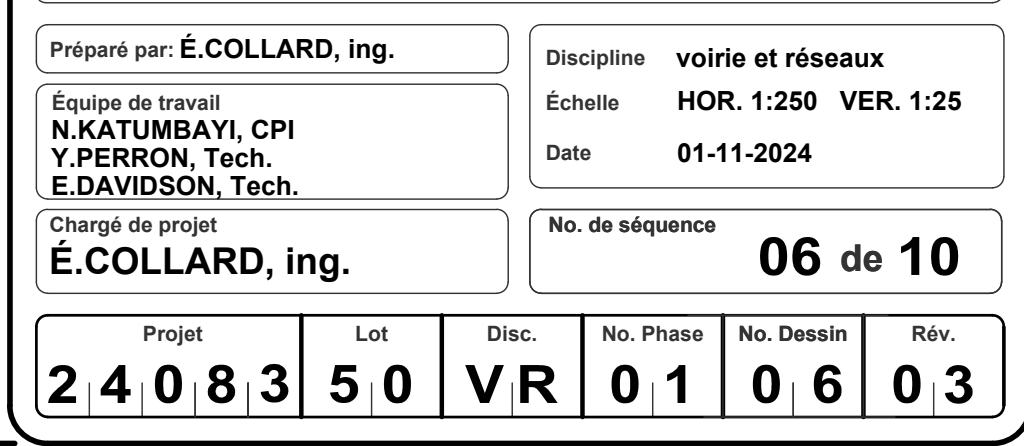
Seeaux



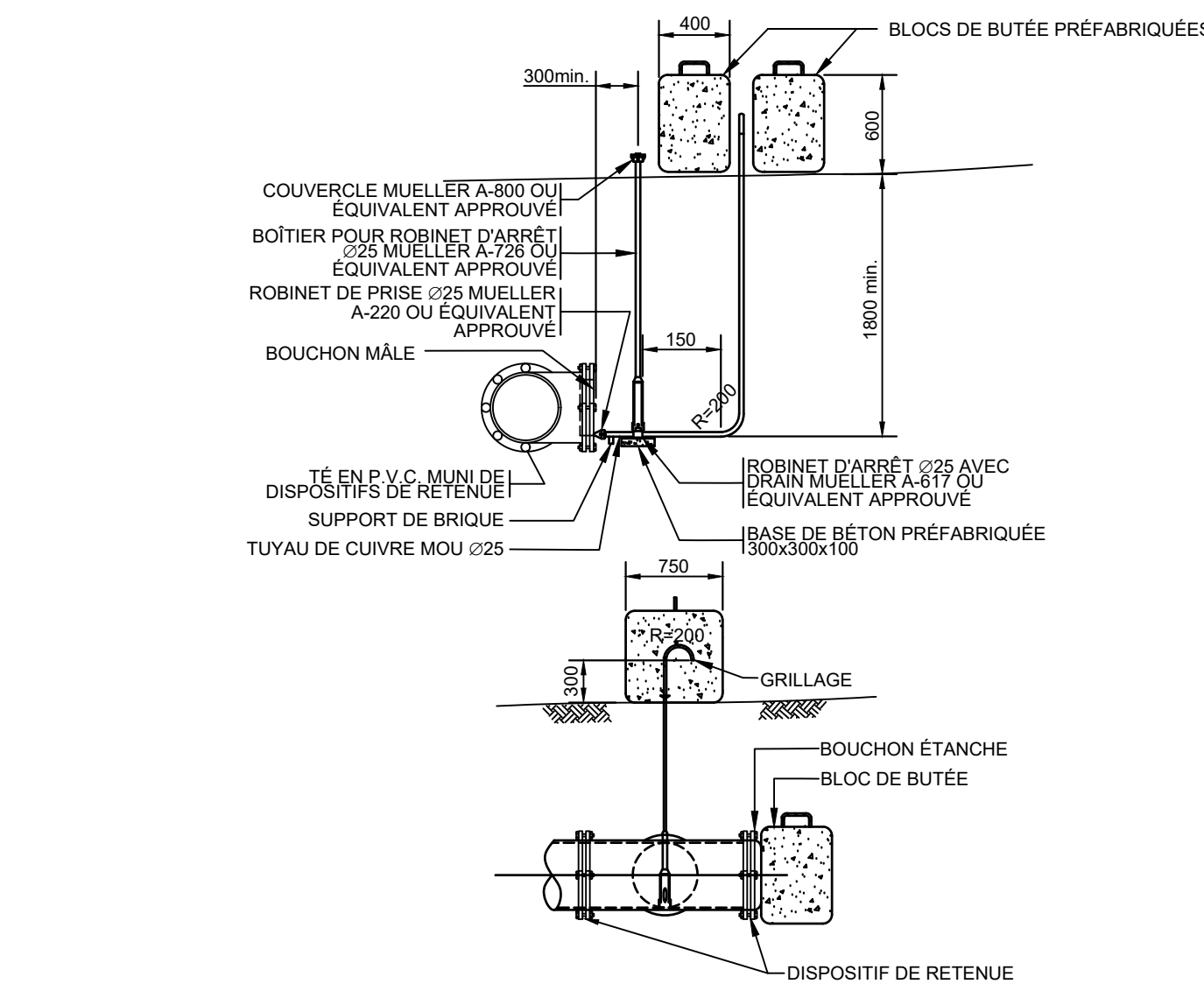
2025-04-16



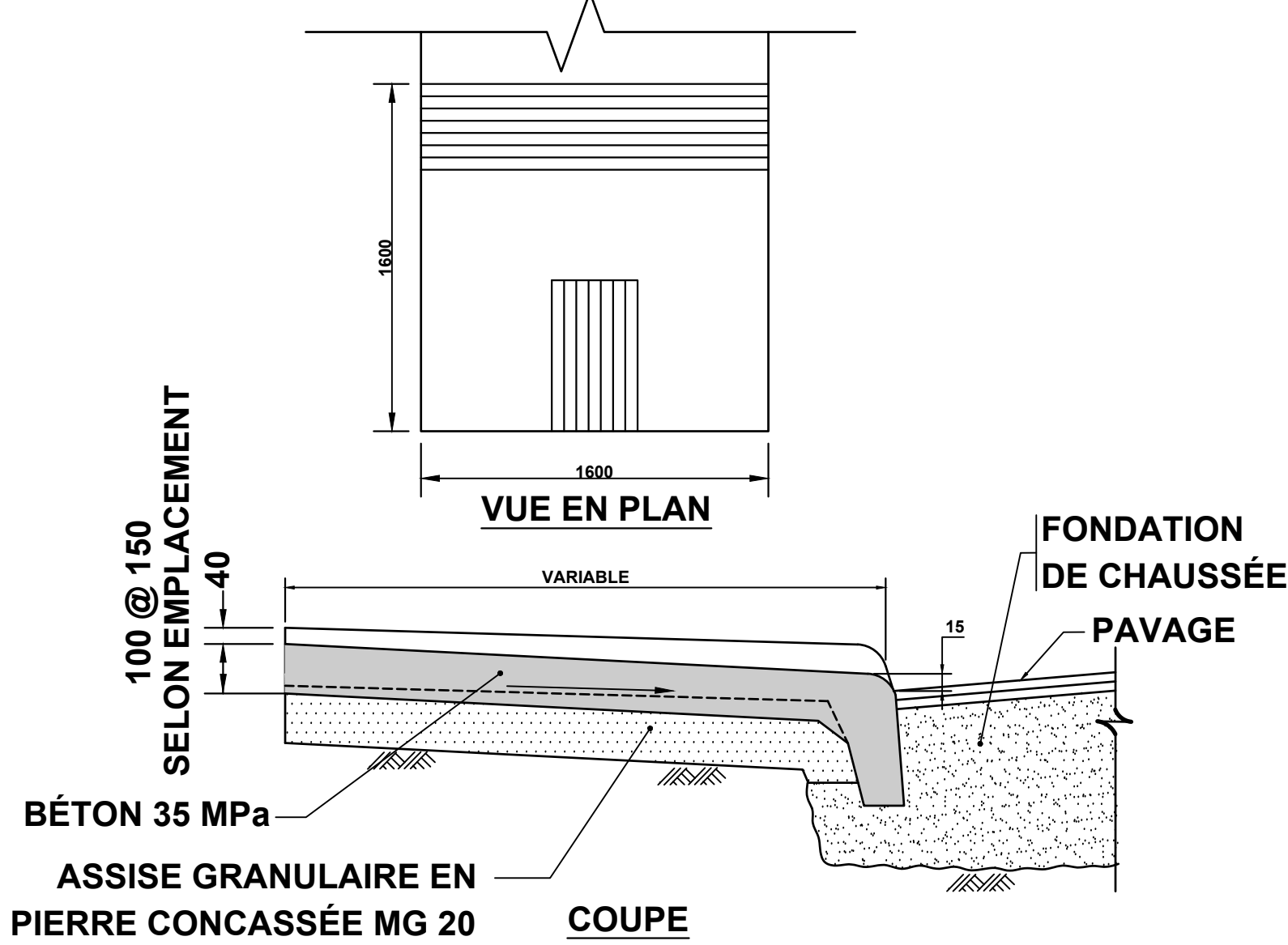
VUE EN PLAN ET PROFIL



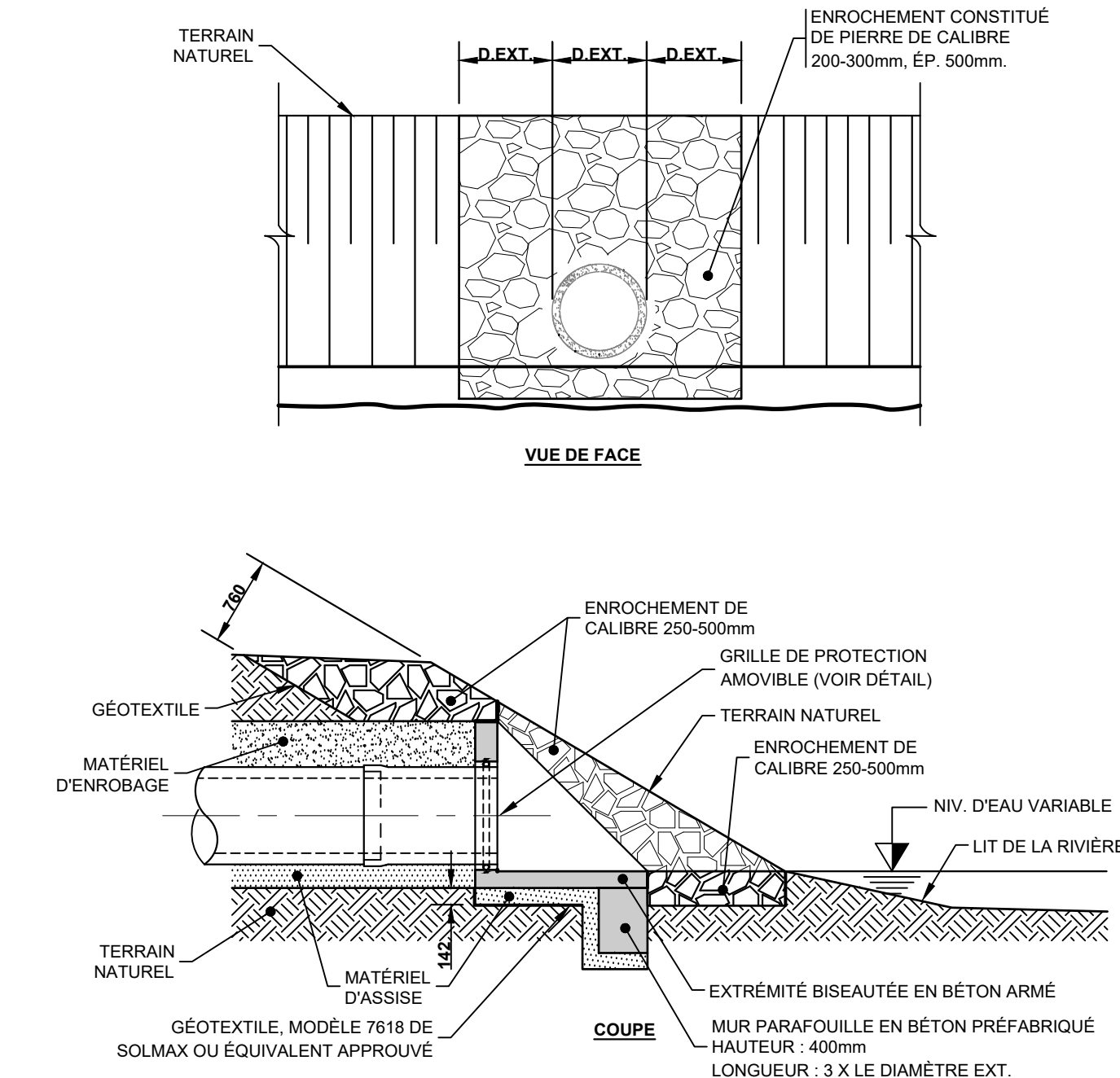
Projet	Lot	Disc.	Phase	Dessin	Rév.
24083050	VR	01	07	03	



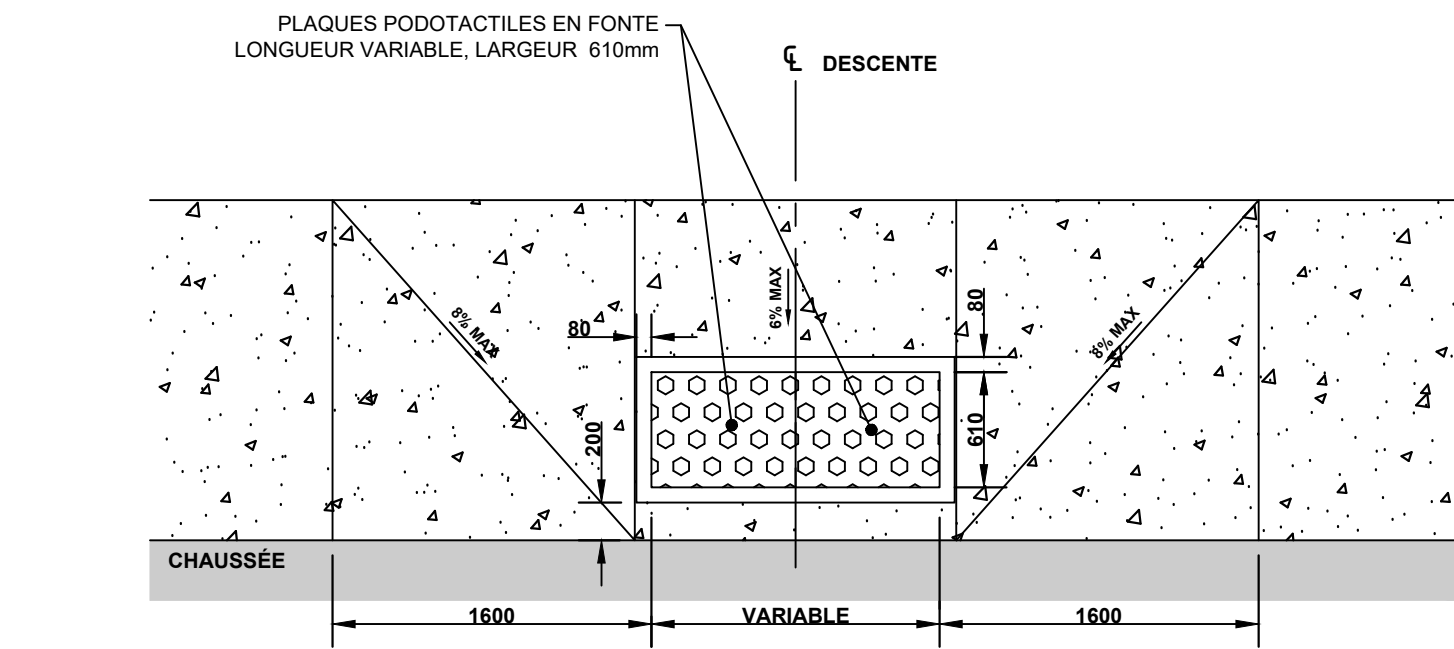
DÉTAIL - PURGEUR D'AQUADUC
ÉCHELLE: AUCUNE



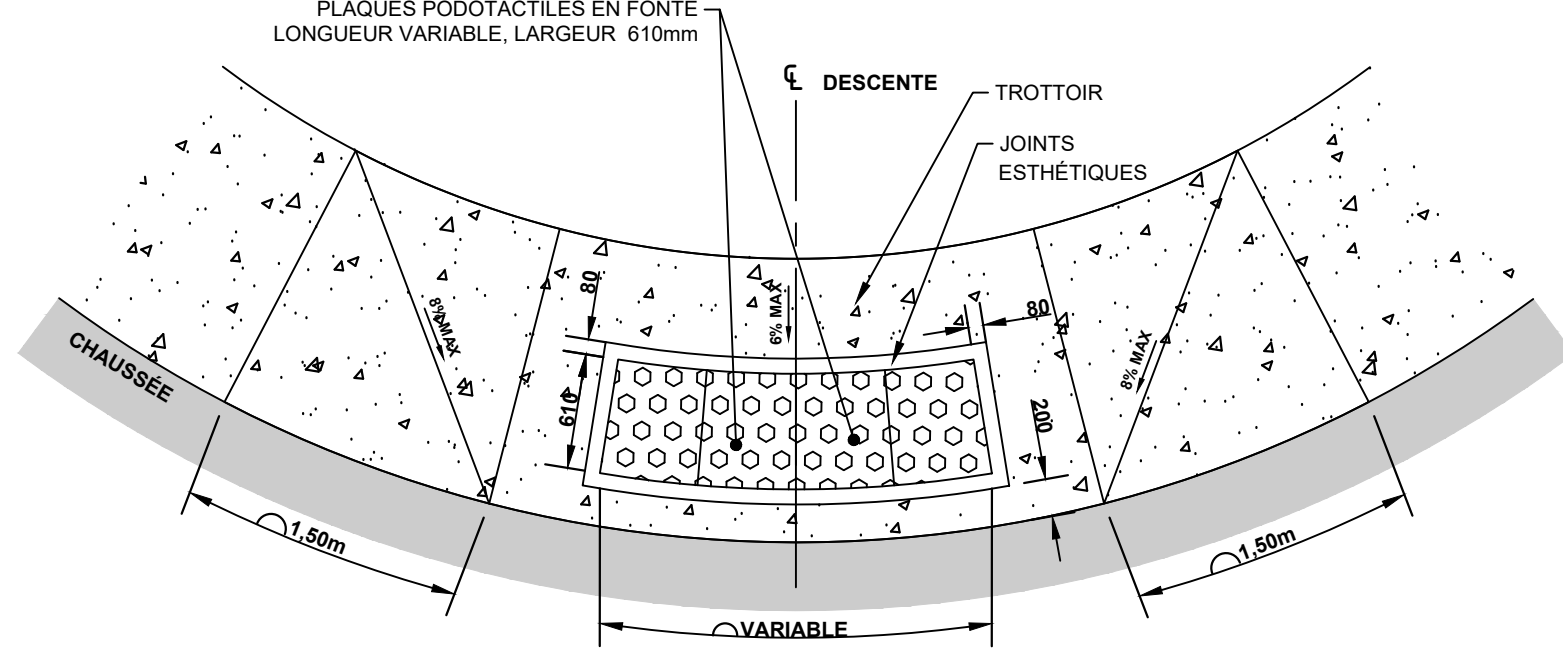
DÉTAIL - DESCENTE LINÉAIRE DE TROTTOIR
POUR ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE
ÉCHELLE: AUCUNE



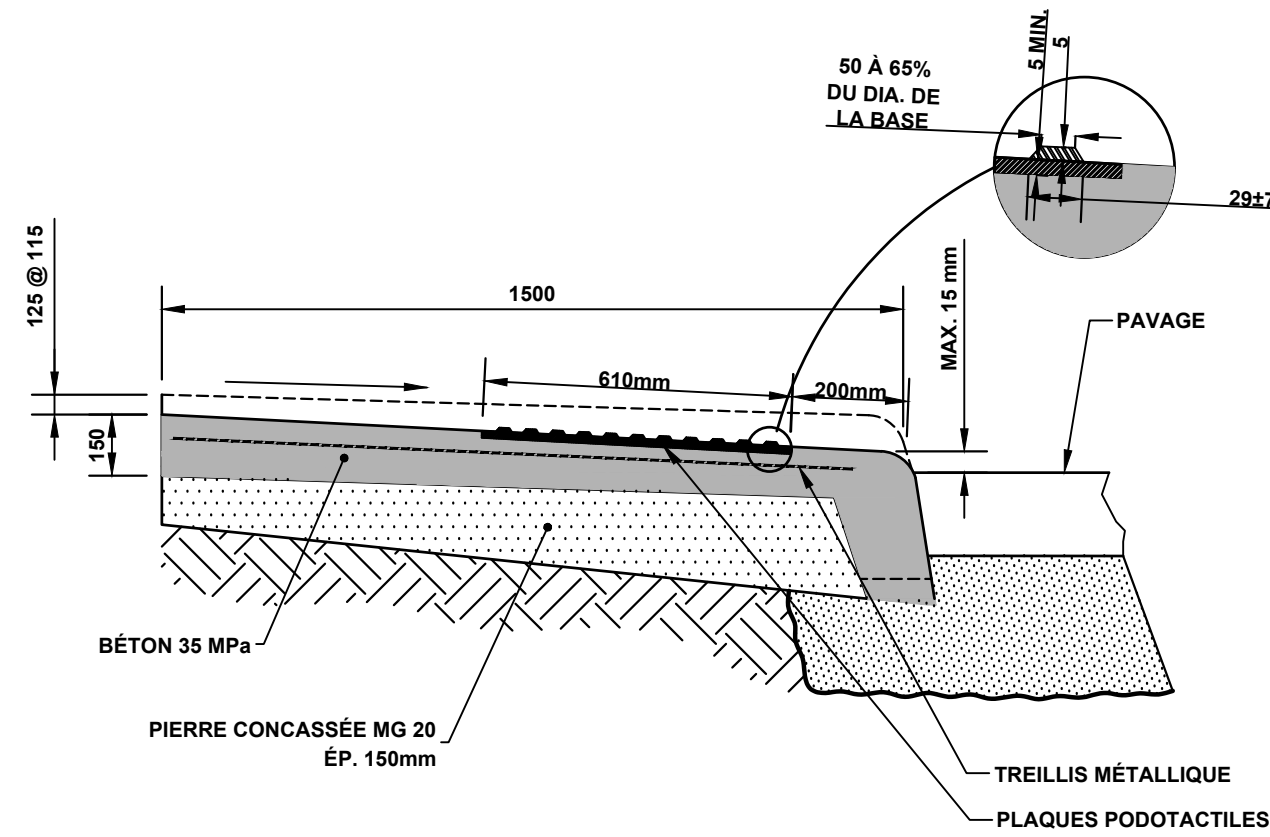
DÉTAIL - EXTRÉMITÉ BISEAUTÉE ET ENROCHEMENT
ÉCHELLE: AUCUNE



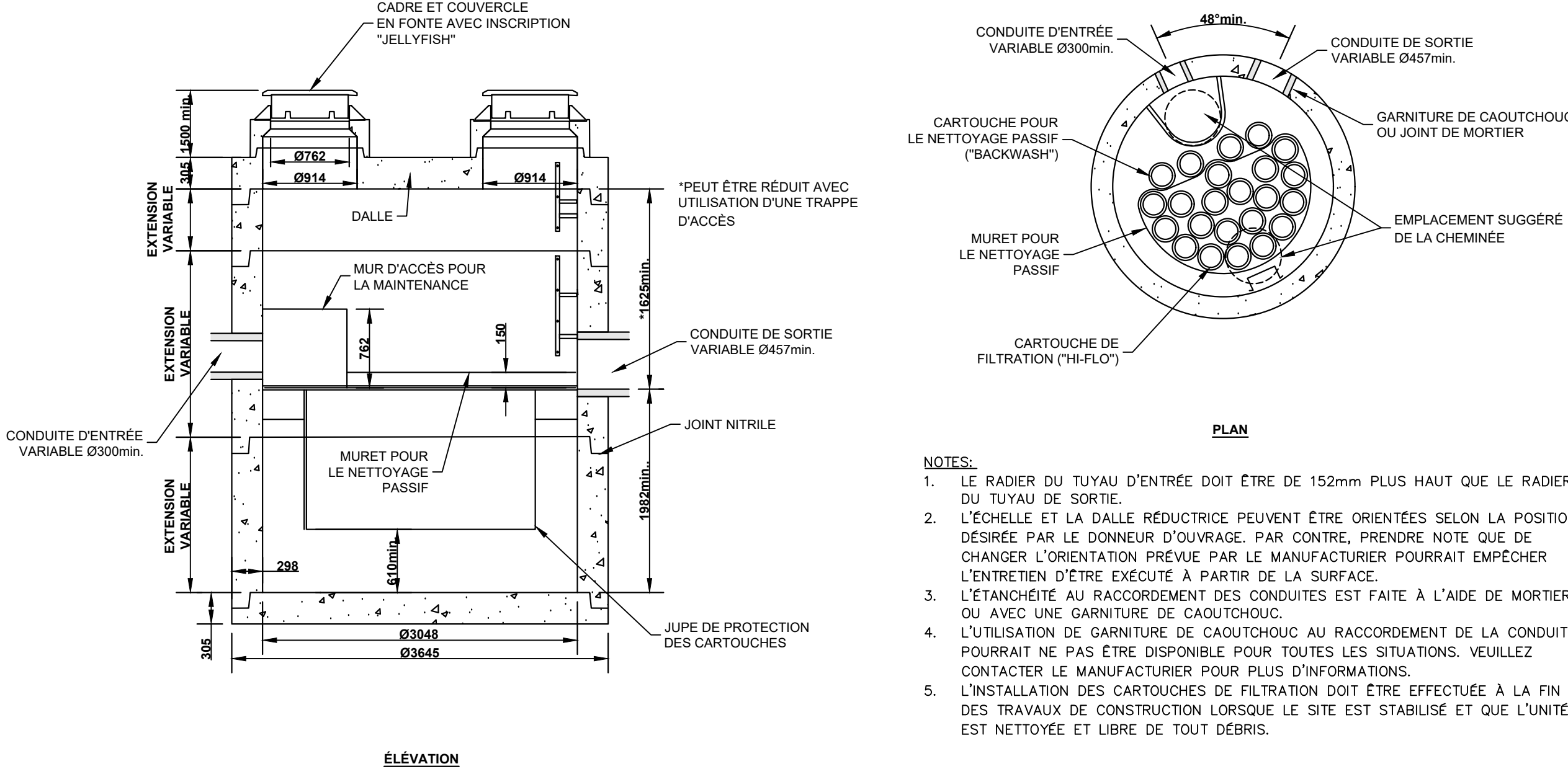
DÉTAIL - PLAQUE PODOTACTILE DROITE
ÉCHELLE: AUCUNE



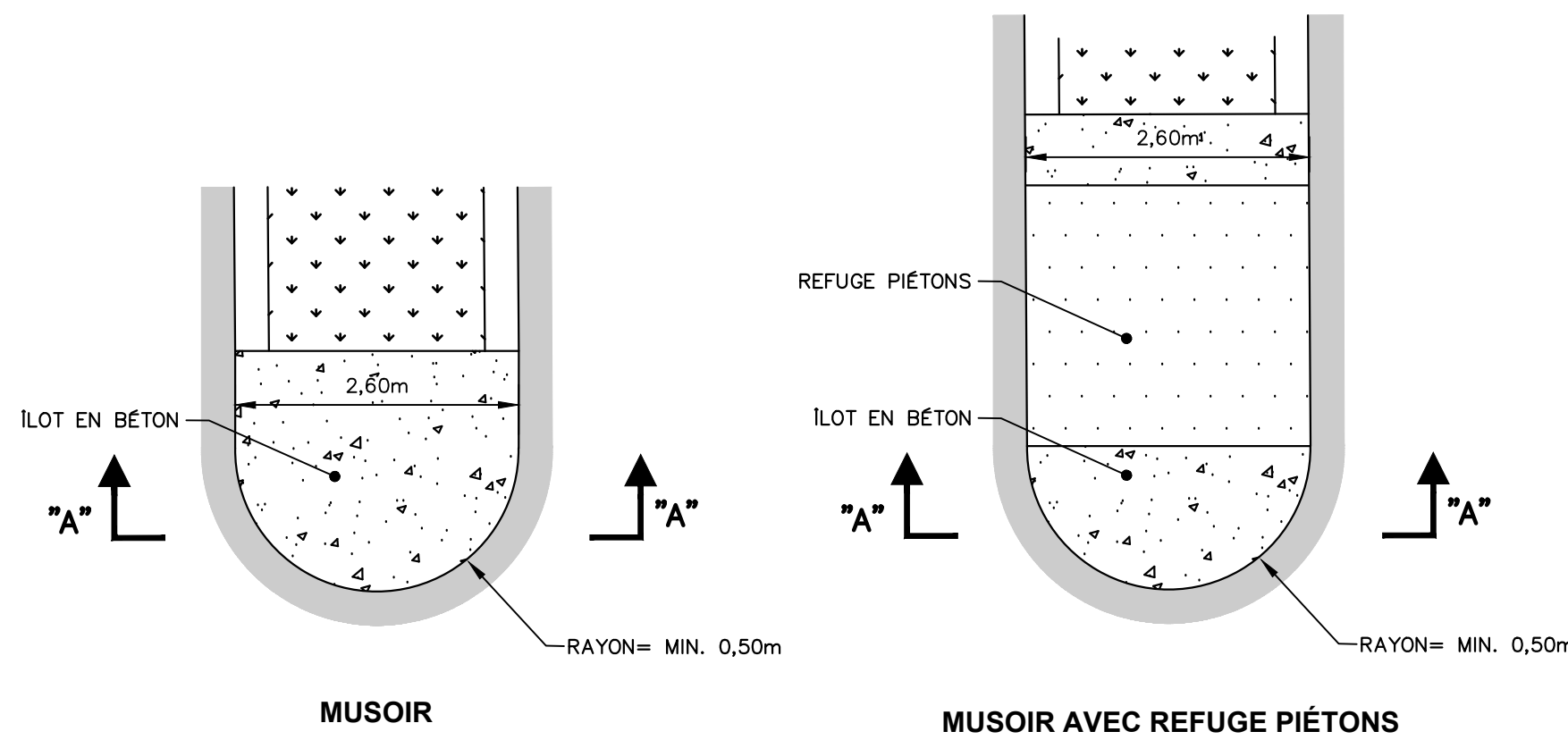
DÉTAIL - PLAQUE PODOTACTILE À RAYON
ÉCHELLE: AUCUNE



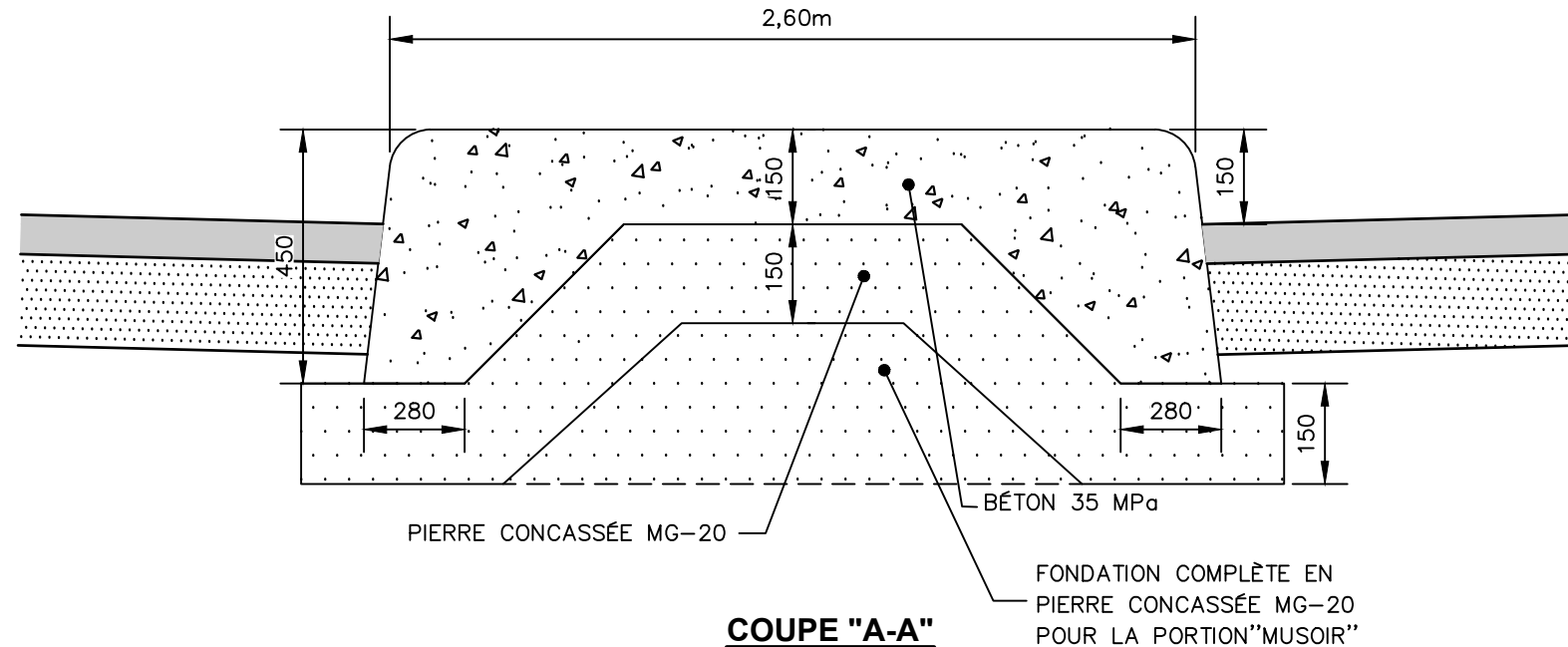
DÉTAIL TYPE - PLAQUE PODOTACTILE
ÉCHELLE: AUCUNE



DÉTAIL - UNITÉ DE TRAITEMENT DE TYPE JELLYFISH (JF10-12-3)
ÉCHELLE: AUCUNE

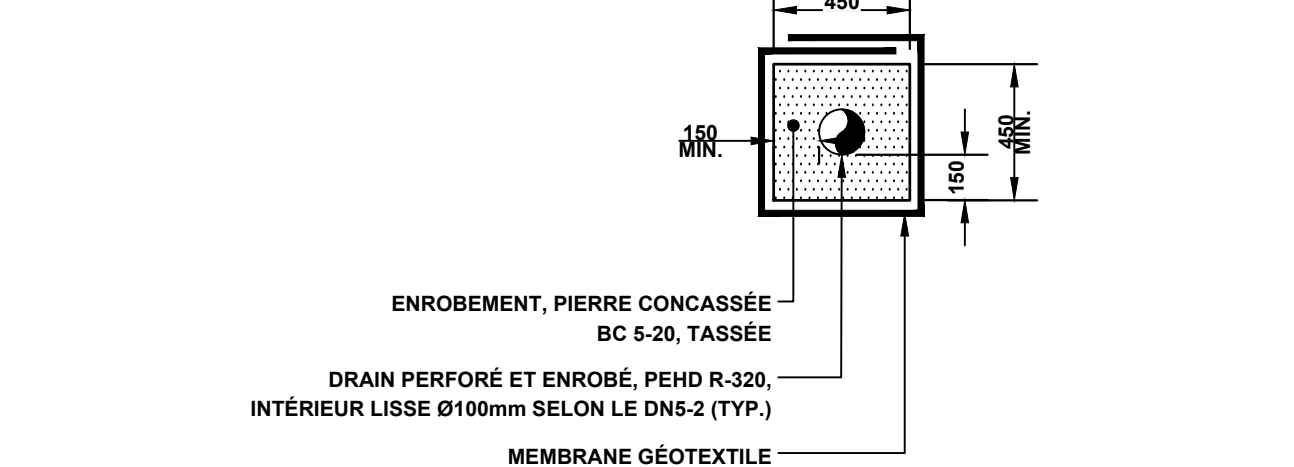


VUE EN PLAN

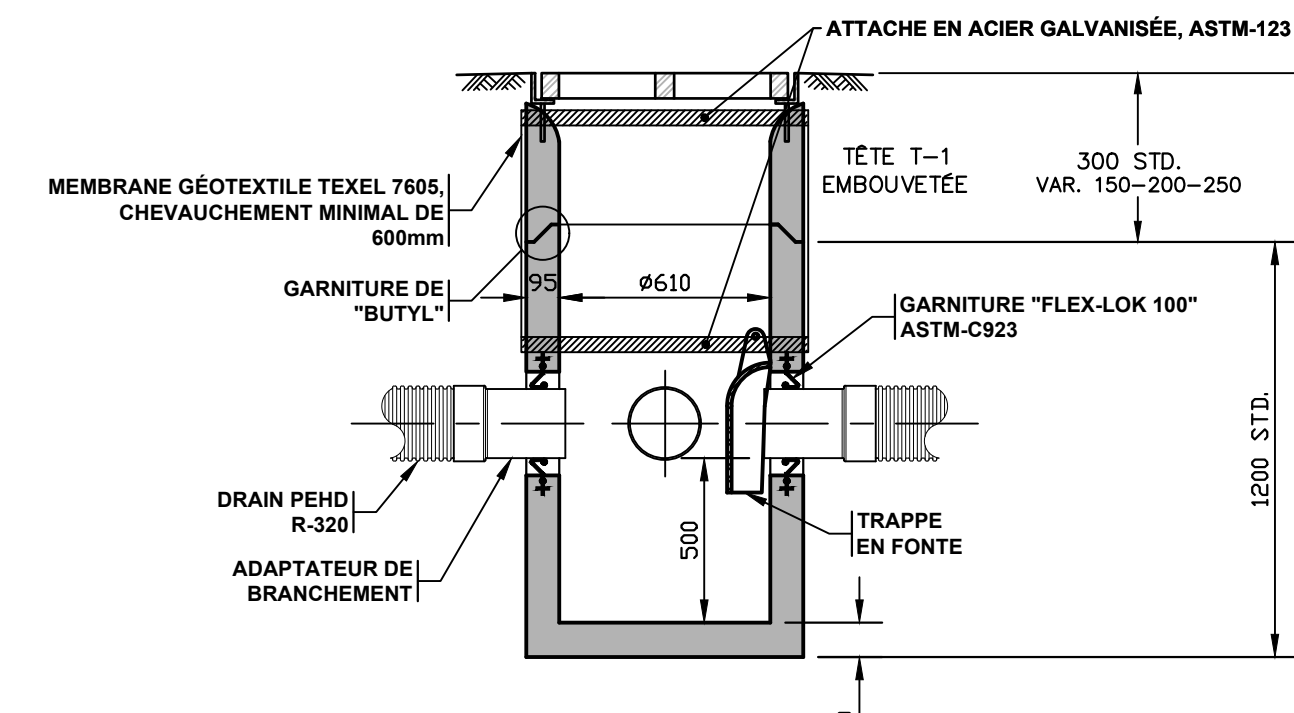


COUPE "A-A"

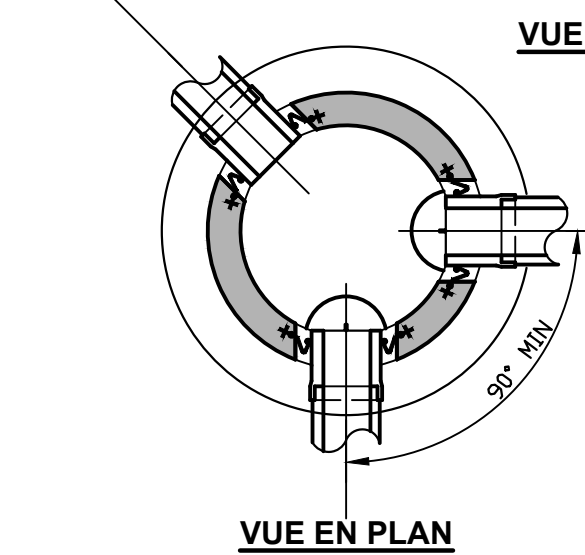
DÉTAIL - MUSOIR EN BÉTON
ÉCHELLE: AUCUNE



DÉTAIL - DRAIN DE CHAUSSEE
ÉCHELLE: AUCUNE



VUE EN ÉLEVATION

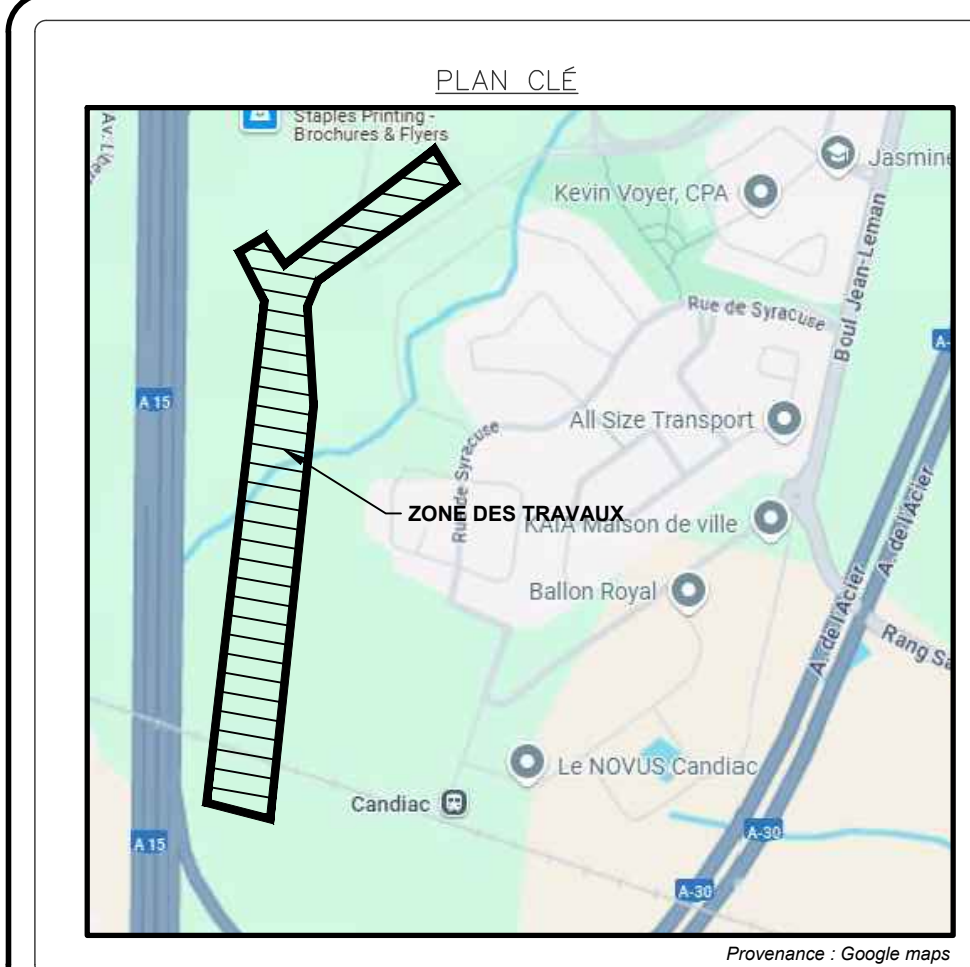


VUE EN PLAN

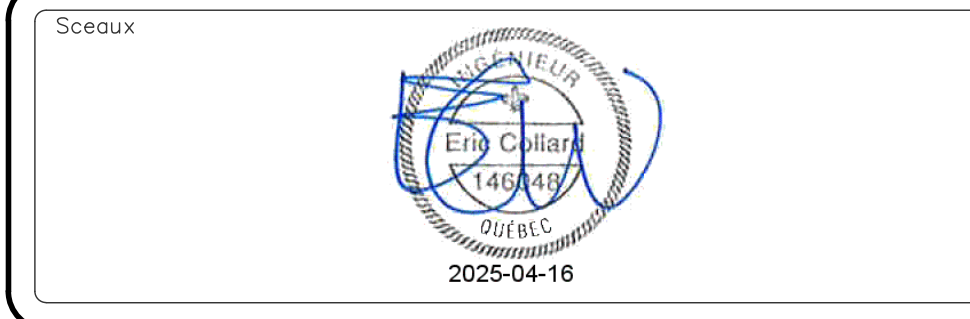
TRAPPE DE FONTE			
SORTIE DE TUYAUX	Ø150	Ø205	Ø230
BETON	150	205	230
ADAM	150	205	230
AMANTÉ	150	205	230
P.V.C.	150	205	230
FONTE	150	205	230
DUCTILE	150	205	230

DÉTAIL - PUISARD POUR TRANCHEE DRAINANTE
ÉCHELLE: AUCUNE

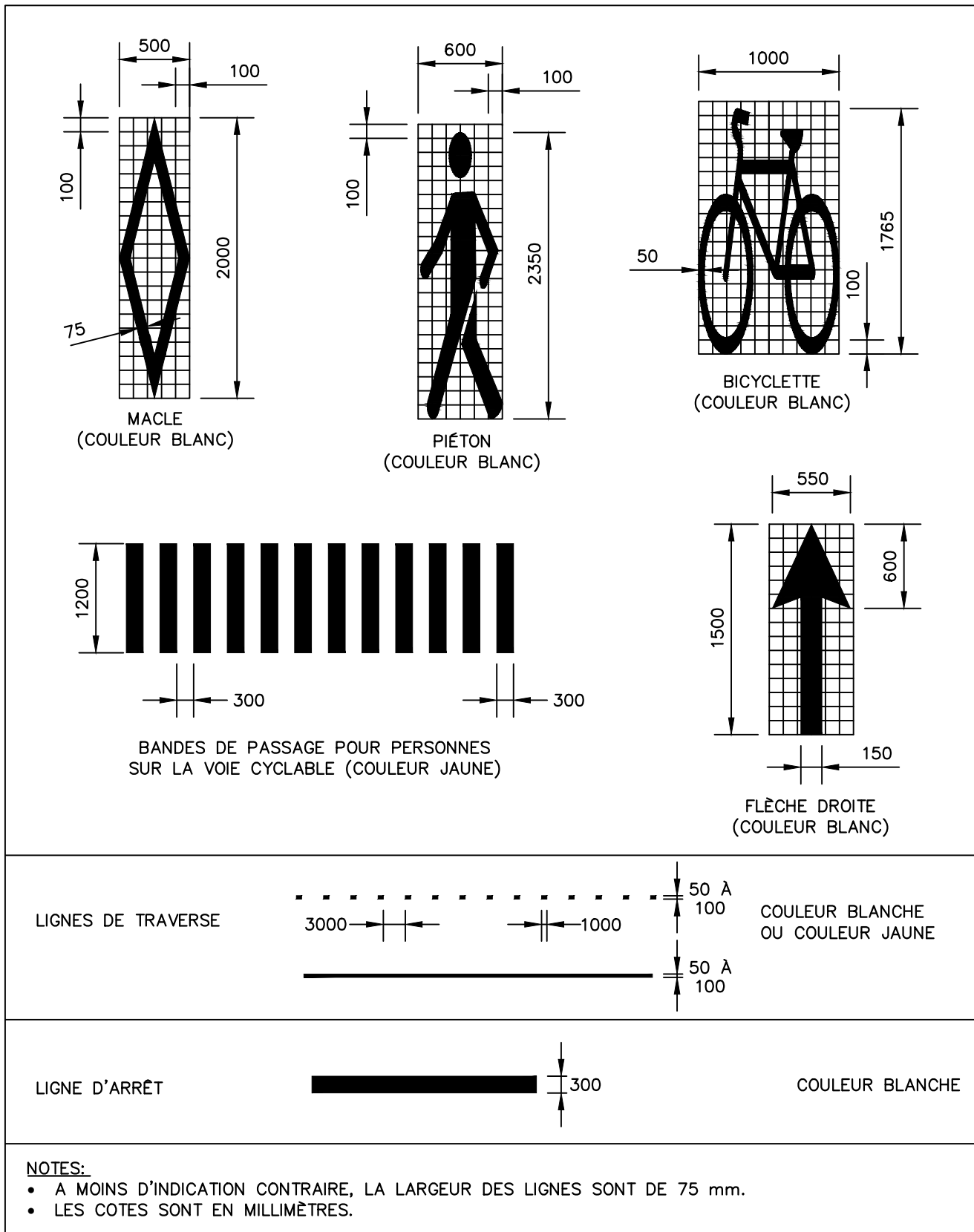
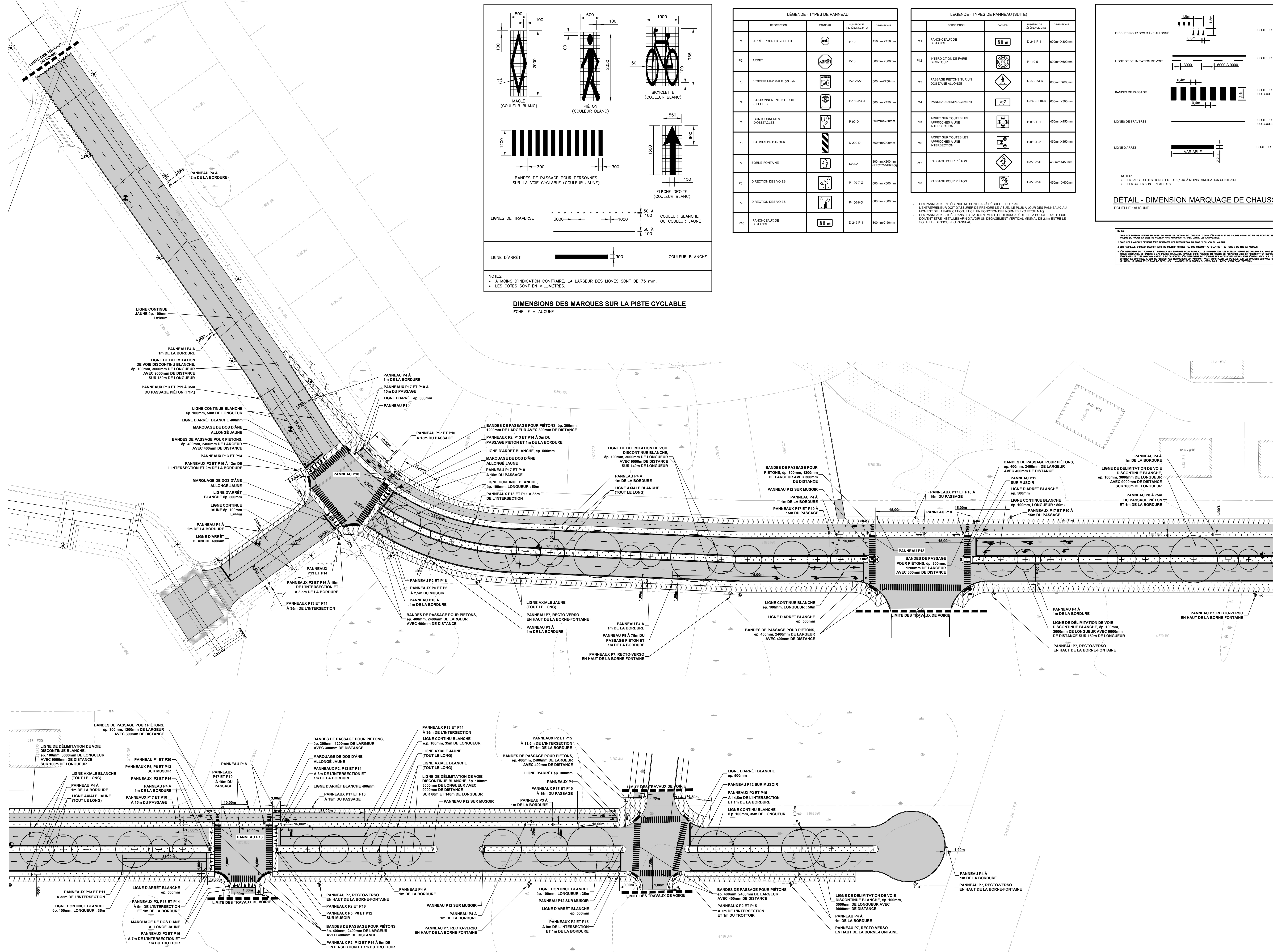
PROJETÉ	EXISTANT
	Egout sanitaire
	Egout pluvial
	Conduite de refoulement
	Aqueduc
	Raccordement de puitsard
	Drain
	Ligne de lot, d'emprise
	Accotement
	Bordure ou trottoir
	Glissière de tôles sur poteaux de bois
	Regards d'utilités publiques (Elect, gaz, tel)
	Service souterrain (T, E, G, V)
	Câble aérien
	Haie
	Limite de bois
	Haie de talus/taillé
	Bas de talus
	Fossé
	Bouchon étanche
	Grillage de protection
	Entrée de service
	Service à abandonner
	Vanne
	Chambre de vanne
	Puitsard
	Puitsard de fossé
	Regard puitsard
	Reducteur
	Borne-fontaine
	Lampadaire
	Planneau de signalisation
	Poteau pour câbles aériens
	Poteau avec hauban
	Poteau avec luminaires
	Traverse électrique
	Raccordement au pavage existant
	Arbres
	Fonçage / Sondage
	Profil du roc probable
	Enrochement
	Trottoir
	Engazonnement
	Entrée caractériste
	Bâtiment
	Élévation de surface
	Surface en gravier
	Surface en pavé-units
	Surface en béton
	Numérotation de regards:
	Lettre = Exist
	Nombre pair = Pluvial / Impair = Sanitaire



ÉMISSIONS / RÉVISIONS			
REV.	DATE	DESCRIPTION	
0A		NON EMIS	
0B		NON EMIS	
0C	19-12-2024	EMIS POUR APPROBATION 100%	E.D. E.C.
0D	10-02-2025	EMIS POUR SOUMISSION 100%	E.D. E.C.
0E	21-02-2025	EMIS POUR SOUMISSION	E.D. E.C.
01		NON EMIS	E.D. E.C.
02		NON EMIS	E.D. E.C.
03	16-04-2025	EMIS POUR CONSTRUCTION	E.D. E.C.



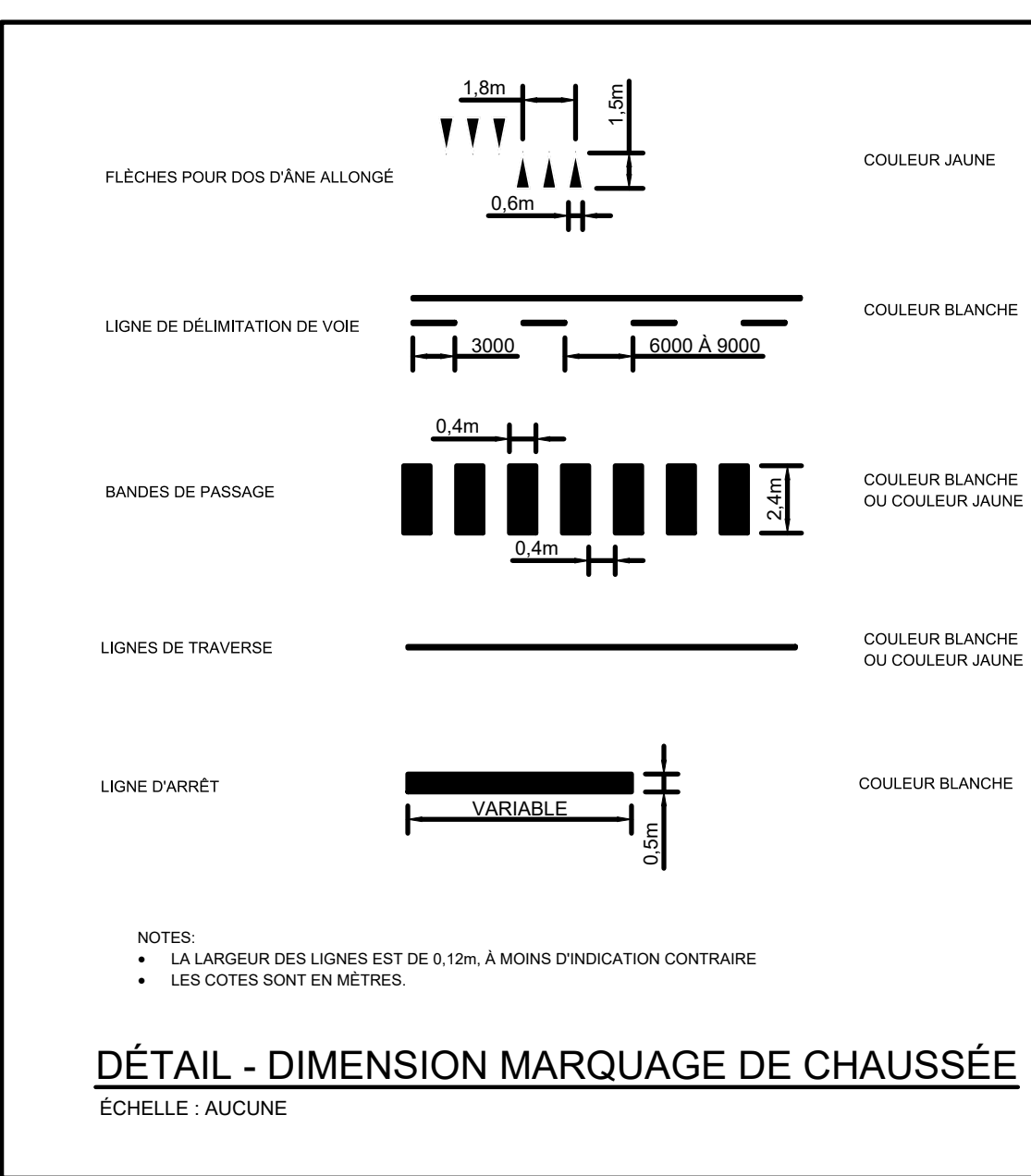
GÉNIPUR			
Firme d'ingénierie à valeur ajoutée			
Préparé par: É.COLLARD, Ing.		Discipline: voirie et réseaux	
Équipe de travail: N.KATUMBAYI, CPI Y.PERRON, Tech. E.DAVIDSON, Tech.		Échelle: 1:500	
Chargé de projet: É.COLLARD, Ing.		Date: 20-12-2024	
		No. de séquence: 08 de 10	
Projet	Lot	Disc.	No. Phase
24083	50	VR	01
No. Dessin	Rév.		
08	03		

DIMENSIONS DES MARQUES SUR LA PISTE CYCLABLE
Echelle = aucune

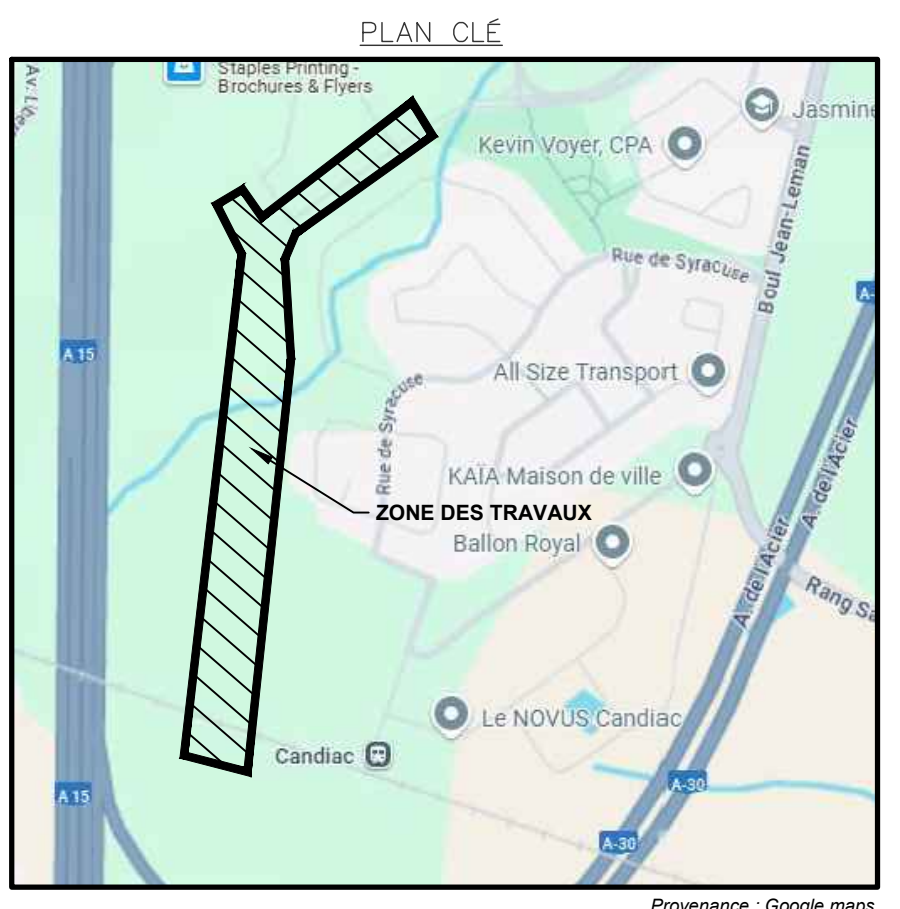
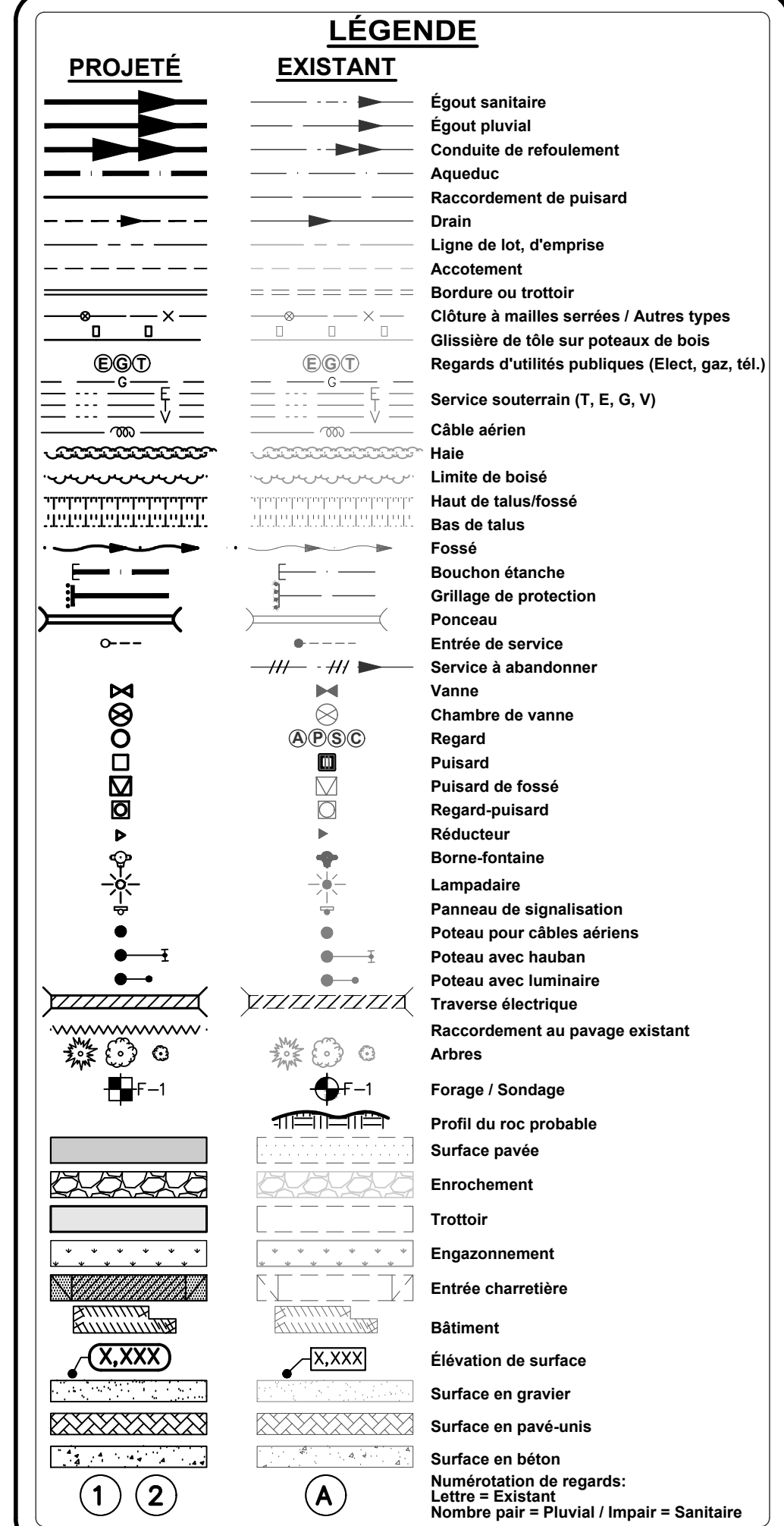
LÉGENDE - TYPES DE PANNEAU				
DESCRIPTION	PANNEAU	NUMÉRIQUE	UNITÉ	UNITÉ
P1	ARRÊT POUR BICYCLETTE	P-10	450mm x 450mm	
P2	ARRÊT	P-10	600mm x 300mm	
P3	VITESSE MAXIMALE: 50km/h	P-10-2-50	600mm x 300mm	
P4	STATIONNEMENT INTERDIT (FLÈCHE)	P-10-2-G-D	300mm x 450mm	
P5	CONTOURNEMENT D'OBSTACLES	P-80-D	600mm x 750mm	
P6	BALISES DE DANGER	D-250-D	300mm x 300mm	
P7	BORNE-FONTAINE	I-250-1	300mm x 300mm (RECTO-VERSO)	
P8	DIRECTION DES VOIES	P-100-7-G	600mm x 300mm	
P9	DIRECTION DES VOIES	P-100-6-D	600mm x 300mm	
P10	PANNEAUX DE DISTANCE	D-245-P-1	300mm x 150mm	

LÉGENDE - TYPES DE PANNEAU (SUITE)				
DESCRIPTION	PANNEAU	NUMÉRIQUE	UNITÉ	UNITÉ
P11	PANNEAUX DE DISTANCE	D-245-P-1	600mm x 300mm	
P12	INTERDICTION DE FAIRE DEMI-TOUR	P-110-5	600mm x 300mm	
P13	PASSAGE PIÉTON SUR UN DOS D'ÂNE ALLONGÉ	D-270-33-D	600mm x 300mm	
P14	PANNEAU D'EMPLACEMENT	D-340-P-10-D	600mm x 300mm	
P15	ARRÊT SUR TOUTES LES APPROCHES À UNE INTERSECTION	P-010-P-1	450mm x 300mm	
P16	ARRÊT SUR TOUTES LES APPROCHES À UNE INTERSECTION	P-010-P-2	450mm x 300mm	
P17	PASSAGE POUR PIÉTON	D-270-D	450mm x 300mm	
P18	PASSAGE POUR PIÉTON	P-270-D	450mm x 300mm	

LES PANNEAUX EN LÉGENDE NE SONT PAS À ÉCHELLE DU PLAN.
L'ENTREPRENEUR DOIT ASSURER DE PRENDRE LE PLUS À JOUR DES PANNEAUX, AU MOMENT DE LA FABRICATION ET DE LA FONCTION DES NOMES ENDOUILLÉS.
LES PANNEAUX SITUÉS DANS LE STATIONNEMENT, LE DÉMARCAGE ET LA BOULE D'ATTENTION DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS AVEC UN OUVRIER DÉMARCAGEUR VERTICAL, AVEC 2 cm ENTRE LE SOL ET LE DESSOUS DU PANNEAU.

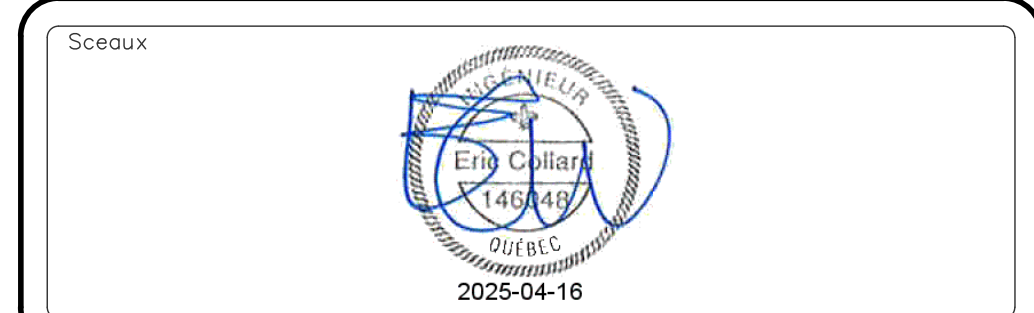
DÉTAIL - DIMENSION MARQUAGE DE CHAUSSEE
Echelle = aucune

NOTES:
1. TOUS LES PANNEAUX DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS AVEC UN OUVRIER DÉMARCAGEUR VERTICAL, AVEC 2 cm ENTRE LE SOL ET LE DESSOUS DU PANNEAU.
2. TOUS LES PANNEAUX DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS AVEC UN OUVRIER DÉMARCAGEUR VERTICAL, AVEC 2 cm ENTRE LE SOL ET LE DESSOUS DU PANNEAU.
3. TOUS LES PANNEAUX DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS AVEC UN OUVRIER DÉMARCAGEUR VERTICAL, AVEC 2 cm ENTRE LE SOL ET LE DESSOUS DU PANNEAU.
4. TOUS LES PANNEAUX DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS AVEC UN OUVRIER DÉMARCAGEUR VERTICAL, AVEC 2 cm ENTRE LE SOL ET LE DESSOUS DU PANNEAU.
5. TOUS LES PANNEAUX DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS AVEC UN OUVRIER DÉMARCAGEUR VERTICAL, AVEC 2 cm ENTRE LE SOL ET LE DESSOUS DU PANNEAU.
6. TOUS LES PANNEAUX DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS AVEC UN OUVRIER DÉMARCAGEUR VERTICAL, AVEC 2 cm ENTRE LE SOL ET LE DESSOUS DU PANNEAU.
7. TOUS LES PANNEAUX DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS AVEC UN OUVRIER DÉMARCAGEUR VERTICAL, AVEC 2 cm ENTRE LE SOL ET LE DESSOUS DU PANNEAU.
8. TOUS LES PANNEAUX DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS AVEC UN OUVRIER DÉMARCAGEUR VERTICAL, AVEC 2 cm ENTRE LE SOL ET LE DESSOUS DU PANNEAU.
9. TOUS LES PANNEAUX DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS AVEC UN OUVRIER DÉMARCAGEUR VERTICAL, AVEC 2 cm ENTRE LE SOL ET LE DESSOUS DU PANNEAU.
10. TOUS LES PANNEAUX DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS AVEC UN OUVRIER DÉMARCAGEUR VERTICAL, AVEC 2 cm ENTRE LE SOL ET LE DESSOUS DU PANNEAU.

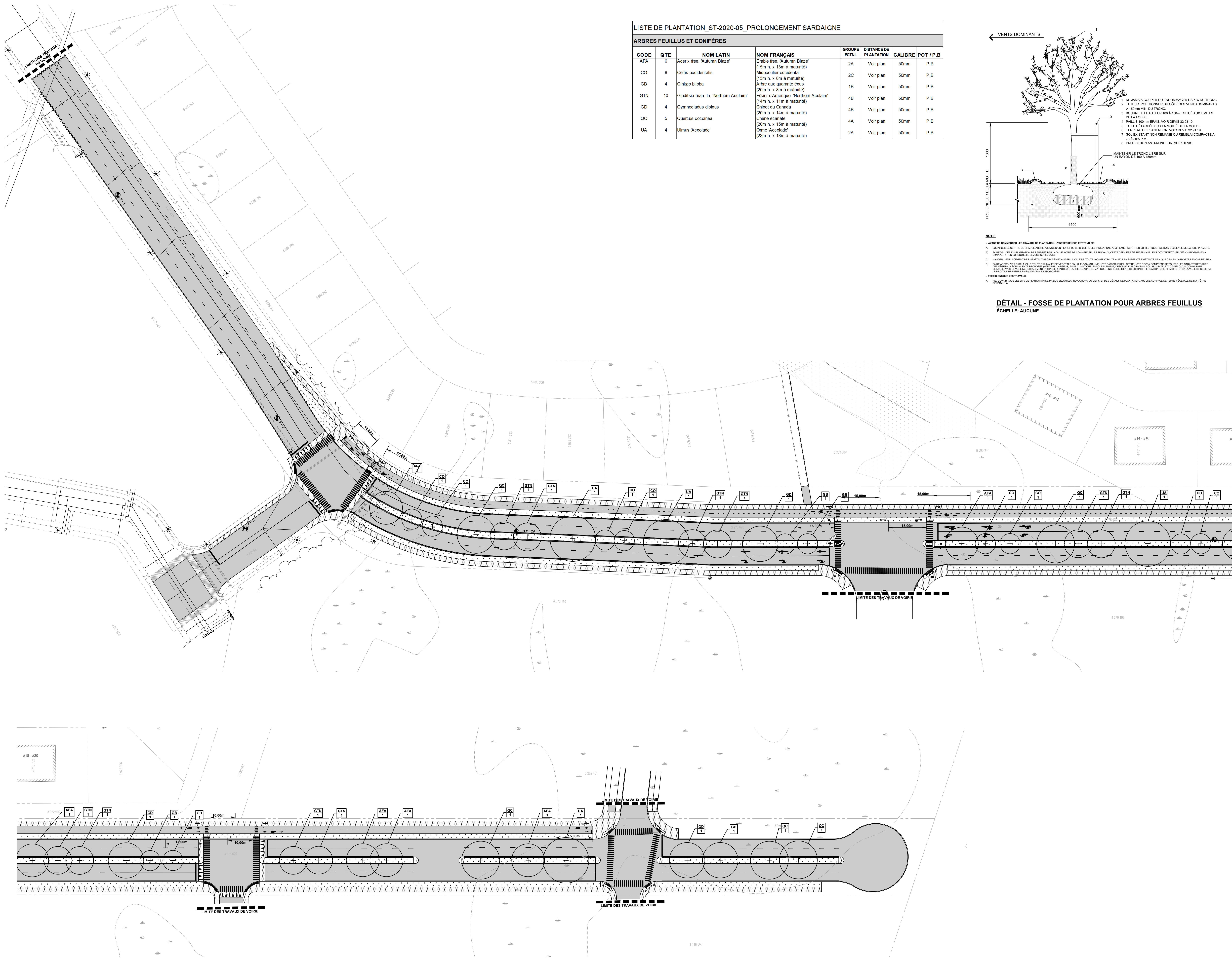


ÉMISSIONS / RÉVISIONS				
REV.	DATE	DESCRIPTION	Établi par	Approuvé par
0A	01-11-2024	EMIS POUR APPROBATION VOIRIE	E.D.	E.C.
0B	19-11-2024	EMIS POUR COMMENTAIRES 75%	E.D.	E.C.
0C	19-12-2024	EMIS POUR APPROBATION 100%	E.D.	E.C.
0D	10-02-2025	EMIS POUR SOUMISSION 100%	E.D.	E.C.
0E	21-02-2025	EMIS POUR SOUMISSION	E.D.	E.C.
01		NON EMIS		
02	25-03-2025	EMIS POUR ADDENDA 3	E.D.	E.C.
03	16-04-2025	EMIS POUR CONSTRUCTION	E.D.	E.C.

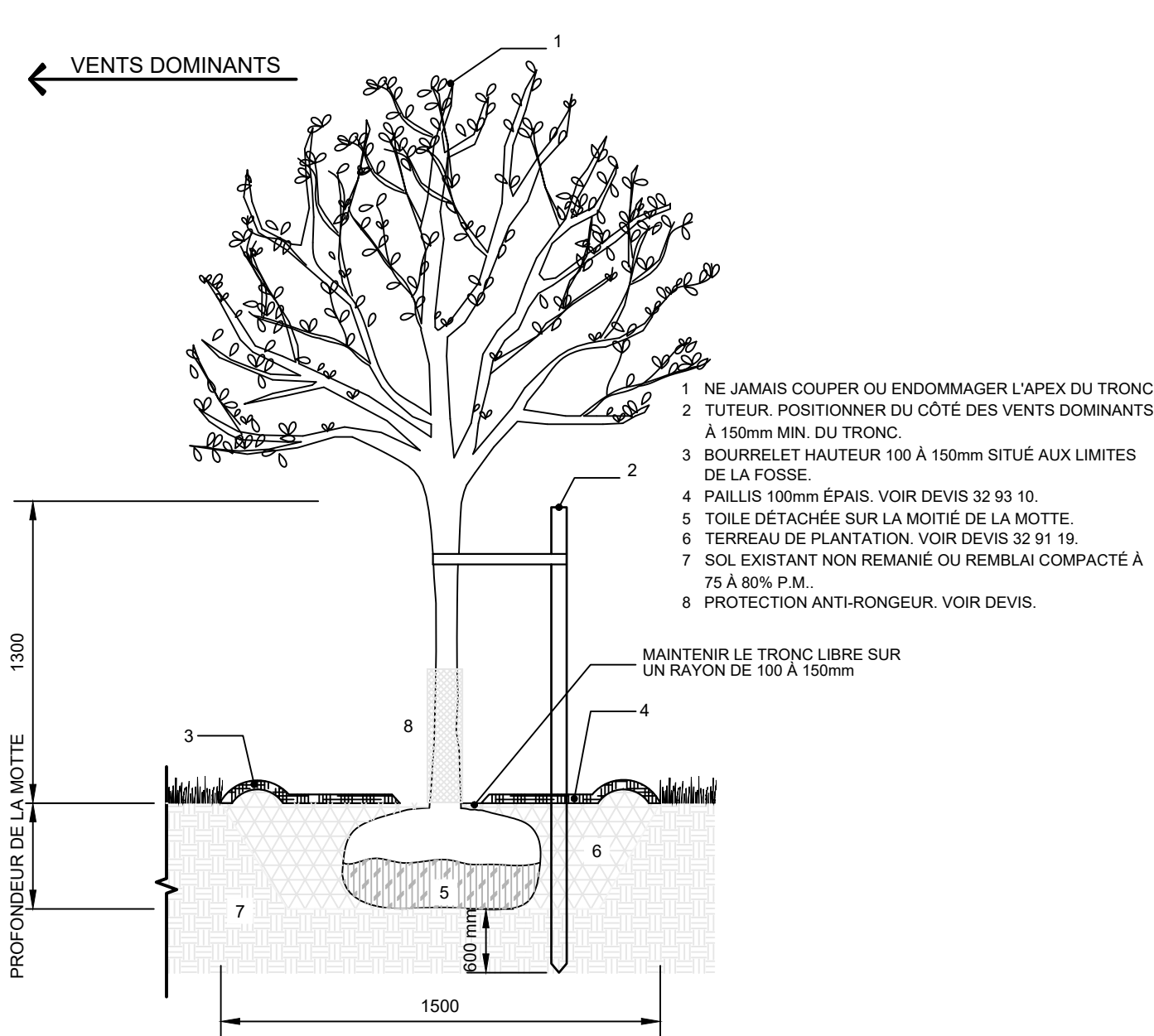
TOUTES LES DIMENSIONS DEVONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.



PROLONGEMENT DU BOULEVARD DE SARDAIGNE				
MARQUAGE ET SIGNALISATION VUE EN PLAN				
Titre				
Projet				
Client				
Sceau				
Références du client				
Discipline: voirie et réseaux				
Echelle: 1:500				
Date: 01-11-2024				
No. de séquence: 09 de 10				
Projet				
Lot				
Disc.				
No. Phase				
No. Dessin				
Rév.				
2408350VR010903				

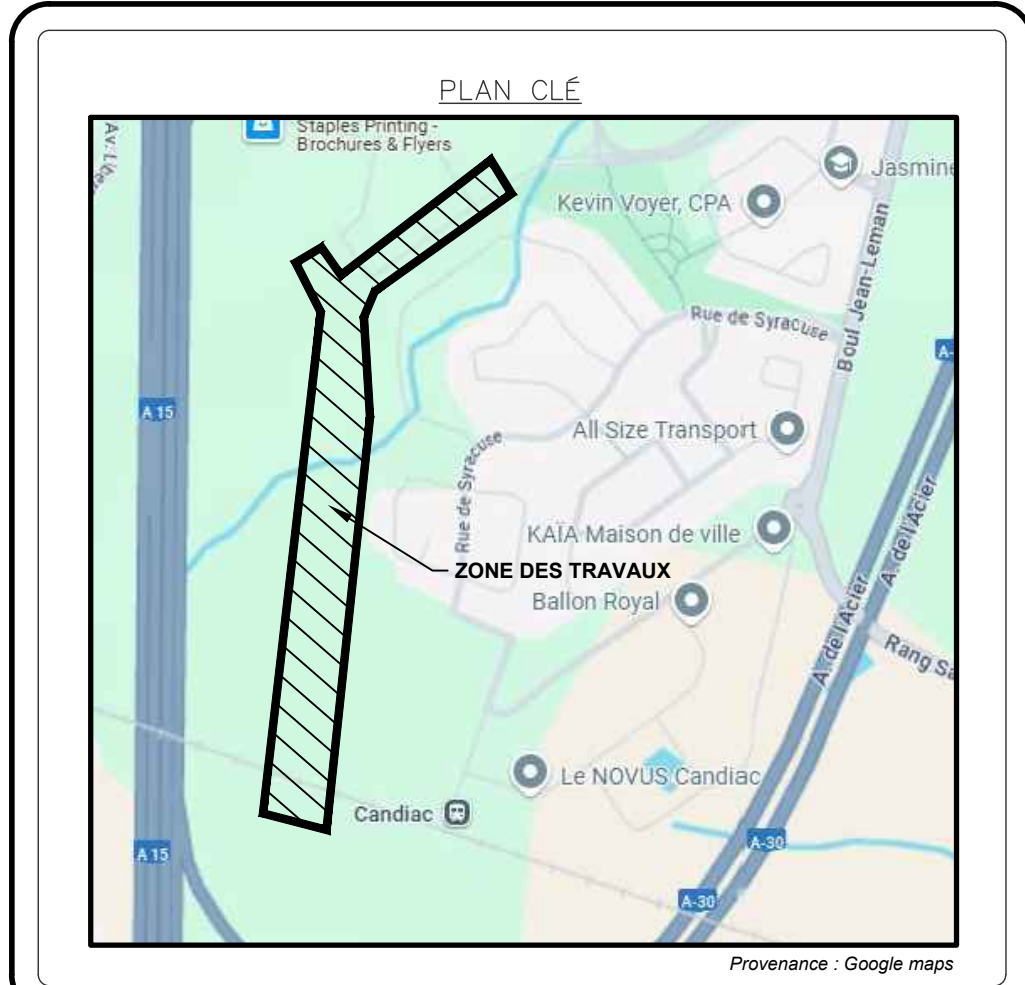


LISTE DE PLANTATION_ST-2020-05_PROLONGEMENT SARDAIGNE							
ARBRES FEUILLUS ET CONIFÈRES							
CODE	QTE	NOM LATIN	NOM FRANÇAIS	GROUPE FC/NL	DISTANCE DE PLANTATION	CALIBRE	POT / P.B
AFA	6	Acer x. free. 'Autumn Blaze'	Érable free. 'Autumn Blaze'	2A	Voir plan	50mm	P.B
CO	8	Celtis occidentalis	Micocoulier occidental	2C	Voir plan	50mm	P.B
GB	4	Ginkgo biloba	Arbre aux quarante écus	1B	Voir plan	50mm	P.B
GTN	10	Gleditsia trian. In. 'Northern Acclaim'	Fevier d'Amérique 'Northern Acclaim'	4B	Voir plan	50mm	P.B
GD	4	Gymnocladus dioica	Chicot du Canada	4B	Voir plan	50mm	P.B
QC	5	Quercus coccinea	Chêne écarlate	4A	Voir plan	50mm	P.B
UA	4	Ulmus 'Accolade'	Orme 'Accolade'	2A	Voir plan	50mm	P.B

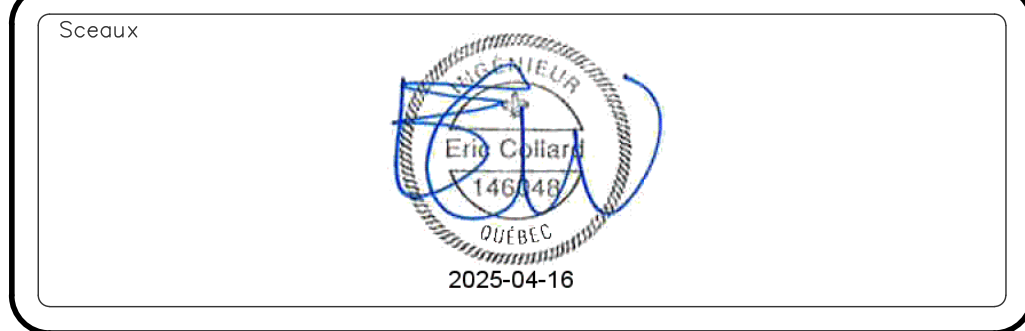


DÉTAIL - FOSSE DE PLANTATION POUR ARBRES FEUILLUS
ÉCHELLE: AUCUNE

PROJETÉ	EXISTANT



REV.	DATE	DESCRIPTION	Dess.	Préparé
0A	01-11-2024	EMIS POUR APPROBATION VOIRIE	E.D.	E.C.
0B	19-11-2024	EMIS POUR COMMENTAIRES 75%	E.D.	E.C.
0C	19-12-2024	EMIS POUR APPROBATION 100%	E.D.	E.C.
0D	10-02-2025	EMIS POUR SOUMISSION 100%	E.D.	E.C.
00	21-02-2025	EMIS POUR SOUMISSION	E.D.	E.C.
01		NON EMIS		
02		NON EMIS		
03	16-04-2025	EMIS POUR CONSTRUCTION	E.D.	E.C.



Préparé par: É. COLLARD, Ing.		Discipline: voirie et réseaux	
Équipe de travail: N. KATUMBAYI, CPI Y. PERRON, Tech. E. DAVIDSON, Tech.		Échelle: 1:500	
Chargé de projet: É. COLLARD, Ing.		Date: 01-11-2024	
		No. de séquence: 10 de 10	
Projet: 24.08.3050VR	Lot: 01	Disc: 10	Rév: 03